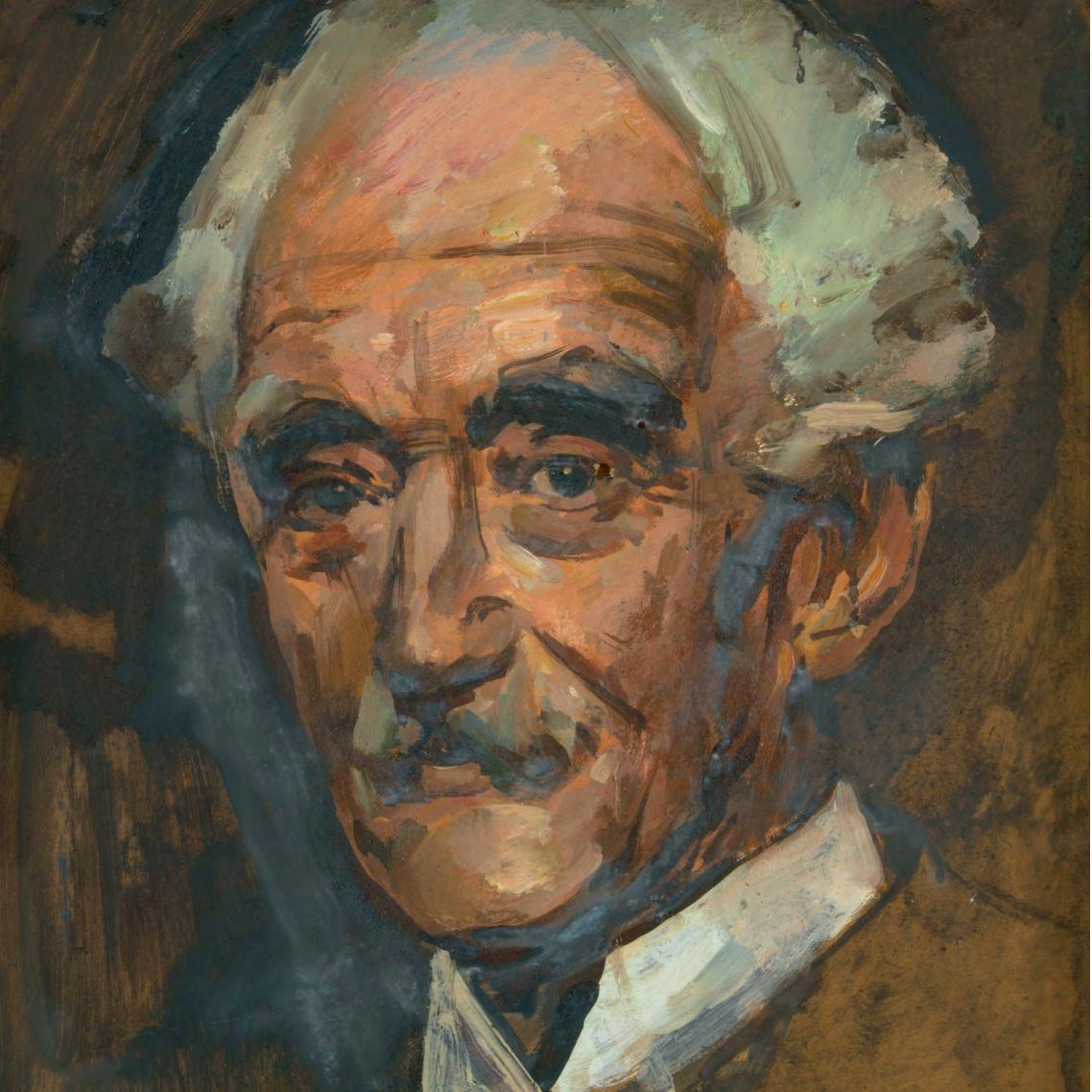
PAUL HYMANS UNE VIE DE COMBATS POUR LA LIBERTÉ, L'ÉDUCATION ET LE PROGRÈS SOCIAL LES CARNETS DU CENTRE JEAN GOL | HORS SÉRIE



PAUL HYMANS

UNE VIE DE COMBATS POUR LA LIBERTÉ, L'ÉDUCATION ET LE PROGRÈS SOCIAL

CATALOGUE DE L'EXPOSITION | 2015



3

PRÉFACE AU CATALOGUE DE L'EXPOSITION

À l'heure où se déroulent tant de commémorations du centenaire de la Grande Guerre et de ses suites, il nous a paru opportun d'évoquer le rôle majeur joué par Paul Hymans au cours de cette période tragique de notre histoire.

L'exposition que l'Université libre de Bruxelles a décidé de consacrer à celui qui fut son président de 1934 à 1940, retrace le parcours, la pensée et l'action de ce grand homme d'Etat.

Né il y a 150 ans, le 23 mars 1865, dans une famille d'intellectuels bruxellois de confession protestante, Paul Hymans s'affirme rapidement comme une figure marquante du mouvement libéral de gauche. Docteur en droit de l'ULB et avocat au barreau de Bruxelles à 20 ans, il se préoccupe très tôt du sort des plus défavorisés. «Son désintéressement né l'a séparé du monde de l'argent pour lequel il eut des mots d'une sévérité biblique.» I

S'il fallait résumer en quelques mots la vie et les combats de Paul Hymans, ce serait: «Liberté, Egalité, Solidarité » ou «Liberté, Education, Progrès Social ».

Déjà en 1890, il se préoccupait d'une meilleure protection juridique de l'enfance, considérant « qu'il y a là une lacune qu'une législation ambitieuse de progrès social se doit de faire disparaître. »

Deux ans plus tard, il dénonçait le fait que «les prisons remplies sont insuffisantes », qu'il faut éviter la récidive pénitentiaire, et « qu'il ne suffit pas de punir le criminel. Il faut prévenir le crime. »

Dans le programme général des gauches libérales rédigé en décembre 1900, Paul Hymans écrivait: «l'amélioration morale et matérielle du sort des travailleurs a toujours été un des buts essentiels de la politique libérale et doit être aujourd'hui, plus que jamais, l'objet de ses efforts.»

En 1901, il écrivait encore: «La classe la plus nombreuse et la plus pauvre est la plus digne d'intérêt » et «L'idée de solidarité planera sur le siècle. Qui ne la comprendra ou prétendra se soustraire à son empire, sera destitué. »²

En 1912, il y a plus de cent ans, il reprend son credo: «J'entends par démocratie l'étude objective et la solution pratique des questions qui touchent directement les plus pauvres, l'instruction, l'éducation professionnelle, le travail, le logement, l'hygiène, le crédit, les risques du chômage, de la maladie, de la vieillesse. J'entends par démocratie un régime d'égalité politique et de solidarité sociale, de dévouement et de concorde.»

Le 23 mars 1940, à l'occasion des 75 ans de Paul Hymans, Jules Bordet écrivait: «Rendre hommage à Paul Hymans, c'est glorifier l'idéal qui l'a guidé et qu'il poursuit encore de son énergie toujours jeune. Sa carrière est un hymne à la liberté ».

Paul Hymans fut un inlassable défenseur de la liberté de pensée, d'expression et de religion dans la sphère privée.

Militant de la liberté, il était naturellement contre la guerre et pour la résolution des conflits entre nations par l'arbitrage et la négociation. Présidant la première Assemblée de la Société des Nations, il déclara: « One idea has dominated this Assembly: the necessity of ridding the World of that greatest and most terrible of all scourges: War ».

Mais Paul Hymans, contrairement à beaucoup d'hommes politiques de son temps, n'était pas en faveur des mouvements pacifistes, ni avant la Grande Guerre, ni entre les deux guerres. L'Histoire lui a chaque fois donné raison.

Comme le visiteur pourra le constater tout au long de cette exposition et de la lecture de cet ouvrage, la pensée de Paul Hymans est souvent d'une étonnante actualité. Totalement engagé dans le mouvement libéral, il a toujours placé au-dessus des considérations partisanes ce qu'il considérait comme l'intérêt supérieur de son pays et l'intérêt général de ses concitoyens. Il leur a consacré sa vie, de bout en bout, avec lucidité, courage et dévouement.

La pensée fertile et l'action de ce grand humaniste, replacées dans le contexte de son époque, restent un sujet d'étude et d'inspiration.

Paul Hymans est mort en exil à Nice en mars 1941 après avoir vu s'écrouler la Société des Nations, le respect des droits de l'homme, la liberté et la souveraineté nationale.

«Ses dernières pensées furent pour son pays. Son dernier cri, un appel pressant au rassemblement national. »4

Pierre Goldschmidt

Portrait de gauche

Portrait de Paul Hymans par Isidore Opsomer © Musées royaux des Beaux Arts de Belgique, Bruxelles/photo: J.Geleyns/Ro scan.

- « Paul Hymans, Sa vie, sa Pensée, son Action », Robert Fenaux, Centenaire de Paul Hymans, Bruxelles, 1965.
- **2** La Belgique au XX^e siècle, Portraits, Essais et Discours, 7 février 1901.
- **3** Préface du livre de Paul Hymans « Fragments d'Histoire, Impressions et Souvenirs », Editions de la Connaissance, 1940.
- 4 Robert Fenaux, Paul Hymans. Un Homme, un Temps, février 1946.

LES ANNÉES DE JEUNESSE ET DE FORMATION (1865-1892)

UNE FAMILLE CULTIVÉE ET ENGAGÉE

Paul Hymans est né et a grandi au sein d'une famille intellectuelle et cultivée, comme en témoigne la vie de ses parents et de son oncle. Il baigne dès sa prime enfance dans la vie politique, sociale et artistique du pays.

Le père de Paul, Louis Hymans (1829-1884), est député libéral de Bruxelles (1859-1870). Membre de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique, historien de la vie parlementaire, directeur politique de l'Écho du Parlement, romancier des mœurs, il s'attaque aux préjugés de la bourgeoisie.

Quant à la mère de Paul Hymans, Louise de l'Escaille (1835-1922), de vieille souche wallonne, elle est issue de la branche protestante des de l'Escaille et marque son fils d'une empreinte religieuse indélébile. Paul Hymans restera toute sa vie déiste et spiritualiste à l'exemple de son père, de son maître Frère-Orban et de son ami intime Adolphe Max. Le frère de son père, Henri Hymans (1836-1912), est lithographe, historien de l'art, critique, conservateur en Chef de la Bibliothèque royale, professeur d'Histoire de l'Art à l'Institut d'Anvers, correspondant de l'Institut de France et membre de l'Académie royale de Belgique.

Paul Hymans entre à la Faculté de Droit de l'Universite libre de Bruxelles à 16 ans en 1881. Il n'a pas achevé ses études quand son père meurt prématurément en mai 1884, le laissant sans fortune. Pour subvenir aux besoins de la famille il devient bibliothécaire adjoint à la Chambre des Représentants tout en poursuivant ses études universitaires.

À 20 ans, il est Docteur en Droit de l'ULB et entre au Barreau de Bruxelles. Il suit les grands débats par-lementaires auxquels participent, dans l'opposition libérale, Bara et Frère-Orban. Ce dernier influence profondément la pensée politique de Paul Hymans qui lui dédiera ces phrases: «Je salue ici avec émotion et respect, la mémoire de cet honnête homme, grand citoyen, serviteur modeste du pays, qui fut toujours à la peine, rarement à l'honneur, et qui n'a pas été remplacé... » (Liblin, Bohême, 8 septembre 1905).









- I. Paul Hymans enfant
- 2. Louis Hymans, député de Bruxelles de 1859 à 1870
- 3. Louis Hymans
- 4. Paul Hymans

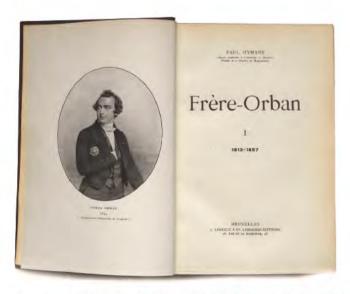


 Louise-Henriette de l'Escaille, épouse de Louis Hymans et mère de Paul





Dessin fait par Paul Hymans à 15 ans avec inscrit de sa main: «Le 1^{er} janvier 1881, Témoignage d'affection et de reconnaissance offert à mes parents à l'occasion du Nouvel An, Paul Hymans»



Janson raconte: «La première fois que j'ai vu Paul Hymans, c'était en 1881. Il avait seize ans et j'en avais neuf. Nous fréquentions tous les deux le gymnase Damman... Comme je me penchais vers un camarade pour lui demander qui était ce jeune homme très entouré, il me répondit : 'Comment, tu ne le connais pas, c'est Paul Hymans, le futur Frère-Orban'. Frère-Orban présidait à cette heure le gouvernement, de tout l'éclat d'une immense autorité.»

Et de fait, Frère-Orban fut sans conteste l'un des maîtres à penser de Paul Hymans. Il lui consacra deux gros volumes qui font autorité



Hymne national belge
Nouvelles paroles de Louis Hymans
Sur l'air de la Brabançonne
Chanté au Casino en 1852 et 1853
Flamands, Wallons, race de braves,
Serrons nos rangs, marchons unis;
Ne crions plus mort aux Bataves!
Les peuples libres sont amis.
Le canon, bronze tutélaire
Peut reposer, à l'ombre du succès.
Nous avons fondé par la guerre,
Nous conserverons par le progrès



Centenaire de Louis Hymans en 1929, biographie par Maurice Gauchez. Elle se termine par ces mots : « Et voilà, vue à plusieurs années de distance, l'œuvre d'un homme de lettres dont l'activité fut non seulement prodigieuse mais utile à son pays.»



Henri Hymans, oncle de Paul Hymans, 1836-1912. Conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Professeur d'Histoire de l'Art à l'Institut d'Anvers, membre de l'Académie de Belgique et de l'Institut de France

PAUL HYMANS: UNE PENSÉE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

La Belgique de 2015 est sensiblement différente de celle que Paul Hymans a connue jusqu'en 1940... et pourtant sa pensée et ses combats pour plus d'égalité, de solidarité et de justice sociale sont d'une étonnante actualité. Sa pensée fait écho à bien des considérations contemporaines.

Paul Hymans manifeste très tôt publiquement sa sollicitude pour les humbles et sa compassion pour les malheureux. Déjà en 1890 dans un discours au Congrès International d'Anvers, il se préoccupe d'une meilleure protection juridique de l'enfance. Son discours de rentrée au Jeune Barreau a trait à «La lutte contre le Crime.»

«Les magistrats de la jeunesse sont là pour préserver les droits des enfants, particulièrement ceux en danger. On n'arrive plus à assumer la prise en charge de ces gosses, dont la plus grande partie a moins de 12 ans.» Eric Janssens, les substitut du procureur du Roi (Brabant wallon).

© Le Soir, 22 décembre 2014

«La prison pure et dure coûte cher et est peu performante en termes de combat contre la récidive.» Damien Vandermeersch, magistrat à la Cour de Cassation. © Le Soir, 22 décembre 2014

«Personne ne contestera la nécessité dans l'intérêt social, dans l'intérêt de l'enfant, de priver le père d'une autorité dont il est indigne. Ce sera aux tribunaux à juger si le salut moral et matériel de l'enfant nécessite la destitution de l'autorité paternelle.» Protection de l'Enfance (1890) «Les prisons remplies sont insuffisantes... La récidive pénitentiaire atteint en moyenne près de 50%. Il ne suffit pas de punir le criminel. Il faut prévenir le crime.» La lutte contre le Crime (1890)



LA MATURITÉ POLITIQUE (1893-1914)

UN LIBÉRAL DE GAUCHE

Si l'on devait résumer en quelques mots la vie et les combats de Paul Hymans, on songerait immédiatement à: «Liberté, Egalité, Solidarité» ou encore «Liberté, Education, Progrès Social».

En 1900, il est élu membre de la Chambre des Représentants et est ensuite toujours réélu.

Paul Hymans rédige le programme général des gauches libérales du 21 décembre 1900. On y lit:

«L'instruction obligatoire est une nécessité politique et sociale (...). L'enseignement public à tous les degrés doit être affranchi de toute influence confessionnelle.

Nul ne peut se faire dispenser, à prix d'argent, du devoir civique de concourir à la défense nationale.

Les gauches libérales estiment qu'il y a lieu de poursuivre simultanément la réalisation du principe de l'égalité politique par la suppression du vote plural et la réalisation du principe de la représentation proportionnelle à tous les degrés de l'électorat.

Enfin, l'amélioration morale et matérielle du sort des travailleurs a toujours été un des buts essentiels de la politique libérale et doit être aujourd'hui, plus que jamais, l'objet de ses efforts.»

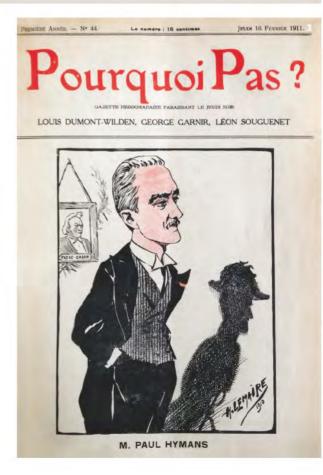
En 1903, Paul Hymans est président de la Ligue Libérale et conseiller au Conseil Supérieur de l'État Indépendant du Congo. En 1906, il devient membre de la Commission pour l'examen de la Charte coloniale et membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique. En 1909, il est membre de la Commission d'Enquête militaire. Le 15 octobre 1911, il est élu conseiller communal à Bruxelles.

Parallèlement, il entame sa carrière universitaire à l'Université libre de Bruxelles. En 1896, il est élu Président de l'Union des Anciens de l'ULB et en juillet 1897, il est chargé par le Conseil d'Administration de l'ULB du cours d'Histoire parlementaire et législative. En 1906, il devient professeur ordinaire et dès 1907, vice-président du Conseil d'Administration de l'Université et membre permanent du dit Conseil.



[To face page PAUL HYMANS, LEADER OF THE LIBERAL PARTY







L'opinion publique n'a pas voulu de ce gâteau empoisonné!

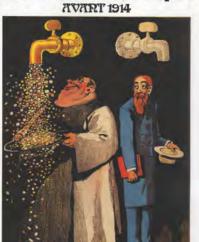
ELLE A CHASSÉ LE MAUVAIS PATISSIER!

Elle chassera de même impitoyablement tout qui essayerait à nouveau d'empoisonner nos Droits et nos Libertés!!

Vive la Constitution!!! A bas les couvents!!!

- I. Paul Hymans
- 2. Thérèse Hymans
- 3. Caricature de Paul Hymans par H. Lemaire, 1910 Pourquoi Pas?, 16 Février 1911
- 4. Affiche anticléricale en vue des élections communales d'octobre 1911. Le pâtissier représente Schollaert. A l'avant-plan on reconnaît à droite Hymans et Vandervelde fuyant le « gâteau empoisonné »

LA DEFERSE DE L'ECOLE PUBLIQUE



Hemogene AllECER. Plus the spiraci des calent des salves i monte des salves i monte processor de la company de la

Le projet de loi Schollaert et la crise du « Bon Scolaire » en 1911 «La question du bon scolaire fut une des sources les plus ardentes des passions politiques pendant les premières années du règne du roi Albert.

Le Cabinet Schollaert imagina d'imposer au pays une réforme scolaire [où] il s'agissait d'assurer l'égale répartition des subsides des pouvoirs publics entre les écoles communales et les écoles privées.

M. Schollaert proposa une loi créant le bon scolaire; celui-ci, couvrant toutes les dépenses de l'enseignement primaire, serait délivré à chaque père de famille et remis par celui-ci à l'école de son choix.» [...] «Dès que je fus prévenu, je me décidai à la lutte. J'eus immédiatement une conversation avec M. Vandervelde. Ce furent les débuts de l'action parlementaire des Gauches.»

Le Roi ayant tenu compte des objections de Paul Hymans, M. Schollaert, estimant qu'il n'avait plus la confiance royale, annonça le 7 juin 1911 qu'il se retirait. M. de Broqueville fut appelé à la direction du gouvernement. Le 8 juin, parut un avis nécrologique de « Monsieur Lebon-Scolaire »



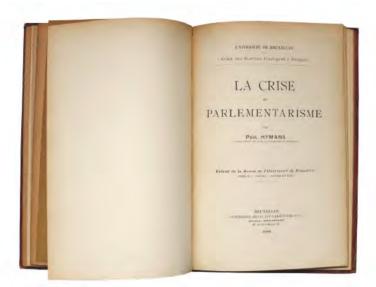
Article de Paul Hymans paru dans La Gazette en décembre 1907 «Deux conditions fondamentales de développement, d'égalité et de sécurité manquent à notre organisation politique et sociale: l'instruction obligatoire et le service militaire obligatoire.» (...) «Il en est de même de la question électorale.»

BILLACHEVINE



1909 (75 ans de l'ULB)

Médaille d'octobre 1911 du Conseil Général des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles



1897 «La Crise du Parlementarisme»

« Nous sommes dans une période de crise. (...) La crise parlementaire s'ajoute aux autres. Elle coïncide avec la crise de l'idée de liberté. La liberté, pour la mériter pleinement suppose des habitudes de tolérance, de respect mutuel et de solidarité.»



Le programme de Charles Graux en 1865 (date de naissance de Paul Hymans!), prévoyait:

«...une large extension de l'électorat et la suppression de la peine de mort, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire; la séparation de l'Eglise et de l'Etat; le libre emploi des langues nationales, l'abolition du livret des ouvriers...»

«Pour l'époque», écrit Paul Hymans, «c'était beaucoup demander. Quarante ans nous en séparent et il faut juger la politique d'alors non au point de vue des principes et selon notre actuelle mentalité, mais au point de vue historique.»

PAUL HYMANS : UNE PENSÉE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

«Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus absurde que nos programmes d'enseignement secondaire (...).

Nous constatons... une extraordinaire disproportion entre le temps donné à l'étude des langues anciennes et celui que l'on réserve à la langue française, à l'histoire et aux sciences naturelles.»

Conférence au Cercle Artistique et Littéraire sur «L'état présent de notre bourgeoisie» (Portraits, Essais et Discours).
28 décembre 1897

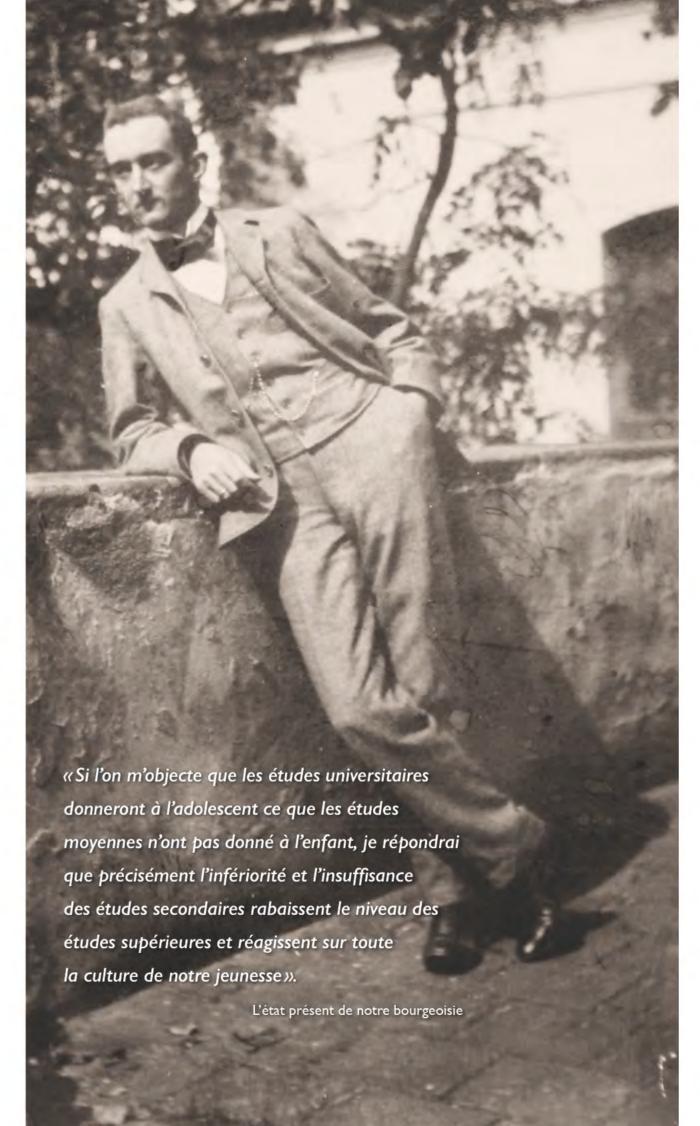
Cent ans plus tard, ces questions semblent être encore d'actualité, tant en ce qui concerne l'enseignement du latin qu'en ce qui concerne l'insuffisance des études secondaires qui serait responsable du niveau élevé des échecs universitaires.



Sont-ils en train de tuer le latin?



© Le Soir, 9 octobre 2014





DÉMOCRATIE ET SUFFRAGE UNIVERSEL

L'ÉGALITÉ POLITIQUE SERA

«La démocratie, née depuis quelques lustres à peine, est jeune encore. Ne désespérons pas d'en faire une « démocratie habile » et de l'éduquer. Il ne faut jamais douter ni de soi-même, ni de son pays, ni de l'humanité.»

(La Crise du Parlementarisme, 8 novembre 1897)

«Tout récemment à la Chambre, on discutait notre régime fiscal. On dénonçait la « vie chère », l'exagération de la taxe foncière, l'injuste exemption de la fortune mobilière, la vétusté du système de la contribution personnelle et des patentes. A toute argumentation, à tout grief, le ministre ennuyé, a répondu par les déclarations molles et fuyantes de l'administrateur satisfait...»

(A propos d'une définition anglaise du libéralisme. Revue de Belgique, 1 er janvier 1911).

L'action de Paul Hymans en faveur du suffrage universel et de l'égalité politique sera décisive. En janvier 1913, il déposa une « Proposition de révision des Articles 47 [le vote plural] et 56 de la Constitution.» (Chambre des Représentants, les 24 et 29 janvier 1913).

Voici un extrait de son discours à la Chambre:

«Quel est le but du mouvement d'aujourd'hui? que demande-t-on? On ne demande pas de créer le suffrage universel - il existe - on demande purement et simplement d'égaliser le suffrage universel.

On ne contestera pas à droite la prépondérance [que le vote plural] donne à l'élément rural. C'est plus que probablement l'une des raisons pour lesquelles le parti catholique tient au vote plural.

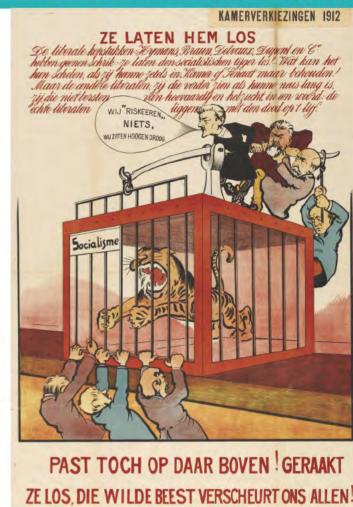
Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, l'égalité politique sera.»

Hymans avait redoublé d'efforts pour arriver à cette transaction nécessaire et Émile Vandervelde lui rendra hommage en ces termes : «M. Hymans a rendu au prolétariat et à la classe ouvrière un service qu'elle n'oubliera point.» (Fenaux)

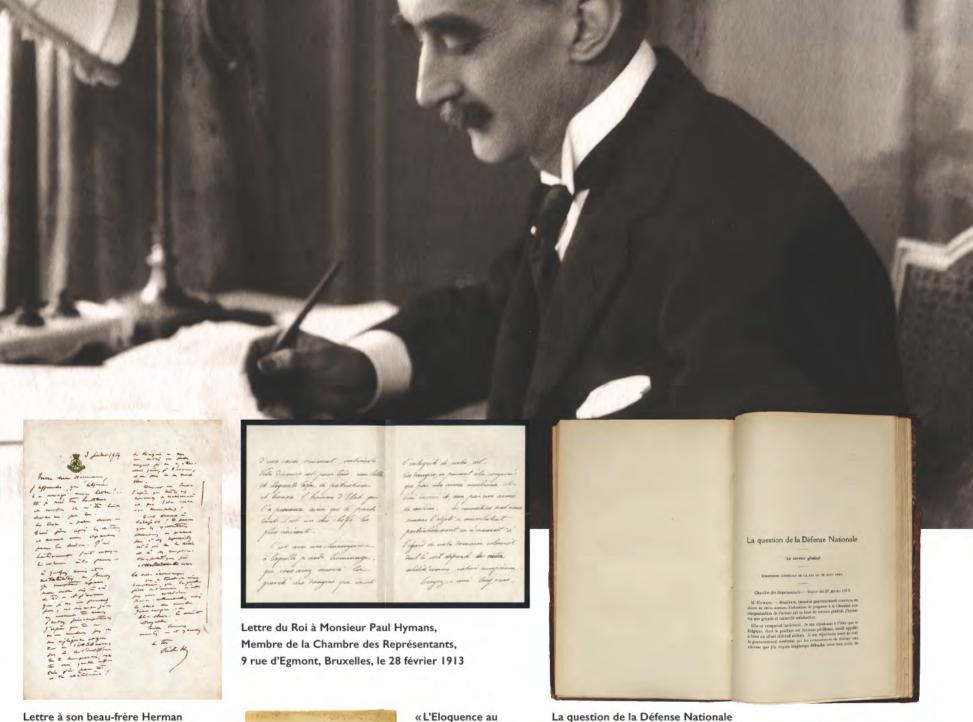




- I. Paul Hymans
- 2. Caricature électorale, 1912
- 3. Maison de Paul Hymans, 15 rue Ducale à Bruxelles
- 4. Affiche électorale, 1912







Goldschmidt (à Erla en Autriche) le 3 juillet 1914

« Quel drame à Sarajevo! Et pourvu que les excitations chauvines ne poussent pas à des représailles vis-à-vis de la Serbie et à des complications politiques qui accentueraient encore la crise économique. On a tout de même l'impression que le grand péril de l'avenir n'est pas une collision franco-allemande, mais le choc du monde germanique et du bloc slave. Ce serait effroyable.»



«L'Eloquence au Parlement ». Discours à la Conférence du Jeune Barreau. Le 23 janvier 1914

« Quand la vie publique m'a pris, elle m'a pris tout entier» «Aux excès de l'esprit de parti, il n'est qu'un remède, c'est la tolérance. [...] La tolérance ce n'est bas l'abdication devant l'erreur, c'est le respect de la personne et de la liberté de l'adversaire.»

La question de la Défense Nationale

Discours à la Chambre des Représentants, le 27 février 1913 «La Belgique est en danger; la Belgique doit être défendue. Comment peut-on la défendre? Il n'est qu'un système et qu'un remède : c'est le service général.» «Les faiblesses de l'état militaire actuel de la Belgique sont imputables, assurément, au parti qui depuis trente ans occupe le pouvoir. Si, en un jour de malheur, nous devions expier les fautes commises, sans doute une accablante responsabilité retomberait sur ceux qui ont manqué de prévoyance et d'énergie. (...) Que serait le réveil? Que seraitil si quelque matin le clairon de guerre sonnait à la frontière? Qu'on y songe! On n'y songe jamais en Belgique...»

LE «MANIFESTE DES 93 INTELLECTUELS ALLEMANDS AUX NATIONS CIVILISÉES»

La communauté internationale s'étant émue des atrocités allemandes commises lors de l'invasion de la Belgique, ce Manifeste, daté du 4 octobre 1914, est rédigé pour montrer au monde entier le soutien sans équivoque des intellectuels allemands à la cause du Reich et à l'armée allemande. Bien évidemment, tous les intellectuels allemands n'approuvaient pas ce texte mais la qualité, la renommée et le nombre de signataires étaient impressionnants. Parmi les 93 signataires de ce Manifeste, 9 sont ou seront des prix Nobel.

Toutefois, Albert Einstein, par exemple, refusa énergiquement de signer ce manifeste qu'il qualifia de «capitulation de l'indépendance intellectuelle allemande».

«Appel au monde civilisé.

En qualité de représentants de la science et de l'art allemands, nous, soussignés, protestons solennellement devant le monde civilisé contre les mensonges et les calomnies dont nos ennemis tentent de salir la juste et noble cause de l'Allemagne (...)

Il n'est pas vrai que l'Allemagne ait provoqué cette guerre (...)

Il n'est pas vrai que nous ayons violé criminellement la neutralité de la Belgique (...)

Il n'est pas vrai que nos soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge sans y avoir été forcés par la dure nécessité d'une défense légitime (...)

Il n'est pas vrai que nos troupes aient brutalement détruit Louvain (...)

Il n'est pas vrai que nous fassions la guerre au mépris du droit des gens. Nos soldats ne commettent ni actes d'indiscipline ni cruautés (...)

Croyez-nous! Croyez que dans cette lutte nous irons jusqu'au bout en peuple civilisé, en peuple auquel l'héritage d'un Goethe, d'un Beethoven et d'un Kant est aussi sacré que son sol et son foyer. Nous vous en répondons sur notre nom et sur notre honneur. »

Après la guerre, nombreux sont les intellectuels qui souhaiteront exclure les signataires des rencontres scientifiques internationales et il faudra plusieurs années et l'intervention de personnalités de renom – dont une nouvelle fois Albert Einstein – pour qu'ils participent à nouveau à la vie scientifique et culturelle européenne.



L'ULTIMATUM ET L'INVASION

RÉPONSE À L'ULTIMATUM

Le dimanche 2 août 1914 en début d'après-midi, Paul Hymans apprend que le Roi Albert l'a nommé Ministre d'État. Peu après il est convoqué à 22h au Palais Royal. A son arrivée, le Roi lit l'ultimatum allemand et invite les Ministres d'État à donner leur avis. Charles Woeste esquisse l'idée d'un simulacre de résistance mais Paul Hymans s'élève contre cette politique et soutient la thèse de la résistance énergique et totale: «L'honneur le commande. Et la meilleure politique aujourd'hui est celle de l'honneur qui sera la sauvegarde, après la guerre, de l'existence du pays.» Avec Henri Carton de Wiart (Ministre de la Justice) et Jules Van den Heuvel (Ministre d'État), il rédige la réponse rejetant l'ultimatum.

MISSION AUX ÉTATS-UNIS (30 AOÛT 1914)

Paul Hymans est chargé avec deux autres Ministres d'État, Émile Vandervelde et Louis de Sadeleer, sous la conduite d'Henri Carton de Wiart, d'une mission aux États-Unis auprès du Président Wilson et du colonel Roosevelt (le futur président) pour les informer du viol de la neutralité belge et des horreurs commises par l'envahisseur. La mission vise aussi à recueillir des soutiens pour la population belge en détresse. Paul Hymans leur demande, lorsque seront venues les négociations de paix, d'assurer la restauration complète de la Belgique dans son entière souveraineté, ce que le Président Wilson inscrira en termes solennels dans les 14 points où il fixe son programme de paix en 1918.

LE REPLI À SAINTE-ADRESSE

Le 9 octobre 1914, quand Paul Hymans revient en Belgique, le gouvernement a dû évacuer Anvers. Il le rejoint à Ostende, où sa femme l'attend, puis tous deux suivent le gouvernement au Havre et à Sainte-Adresse. «L'armée, la veille débandée sur la plage, reformait ses rangs et s'apprêtait à marcher vers Dunkerque. Le drame de l'Yser commençait» (Mémoires).

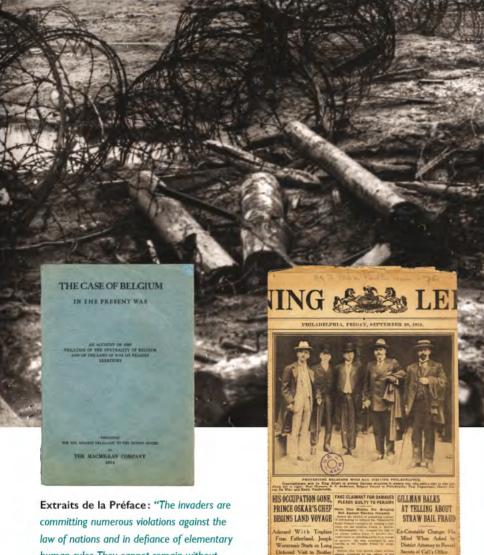




- Le gouvernement belge
 à Sainte-Adresse en 1914
- «The Rape of Belgium»: slogan utilisé aux États-Unis en vue de les inciter à intervenir dans la guerre



 Représentation par Evariste Carpentier de l'exécution de civils par des soldats allemands à Blégny



Extraits de la Préface: "The invaders are committing numerous violations against the law of nations and in defiance of elementary human rules. They cannot remain without protest; they must be submitted to the reprobation of the civilized world."

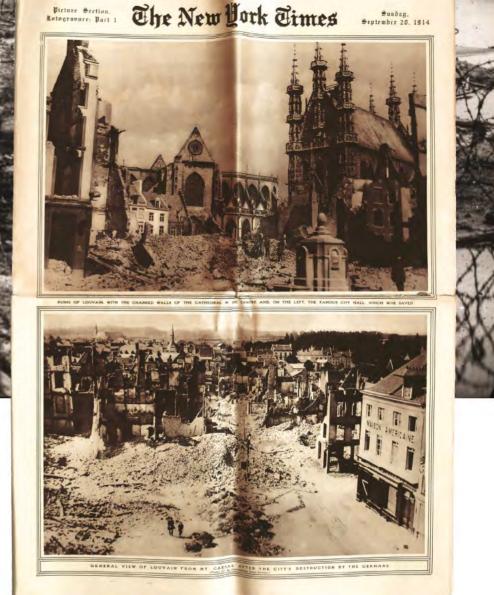
« Supported by her rights, ready to endure everything to maintain them, Belgium does not ask for pity: she asks for justice. She asks it for herself and asks it especially for the honor of civilization and humanity."

Parmi plus de 100 pages de témoignages sur le comportement des troupes allemandes, citons celui du "Count Harold de Hemtinne, volunteer, living at Ghent": "I met fugitive women who told me that during the preceding day's fighting, they had to place themselves before the Germans. They had to bend forward when the Germans fired, and had to resume standing position when the Belgians fired."

«The Evening Ledger.
September 18th, 1914.»
«Protesting Belgians who are visiting Philadelphia. «P. Hymans, A.S.
Anderson, P. Hagermans, H. Carton de Wiart, E. Vandervelde»



Ruines d'Ypres. Halles et Hôtel de Ville, après le bombardement du 22 novembre 1914. Carte envoyée d'Ypres le 26 mars 1915 à Mme Paul Hymans, Légation de Belgique à Londres «Vous souvenez-vous de notre visite aux Halles, il y a quelques années. Voilà ce qu'ils en ont laissé! Votre Jean (?)»





Nomination de Paul Hymans comme Ministre d'Etat le 2 août 1914

THE COMMISSION FOR RELIEF IN BELGIUM (CRB)

Après l'invasion de l'Allemagne en 1914, la Belgique souffre d'une pénurie de nourriture et de produits de première nécessité. Le petit territoire, qui à l'époque faisait déjà partie des pays les plus urbanisés d'Europe, ne produit plus suffisamment de nourriture pour subvenir aux besoins de sa population. En outre, l'occupant allemand réquisitionne les maigres productions pour nourrir son armée. La situation s'aggrave quand la Grande-Bretagne impose un blocus économique à l'Allemagne ainsi qu'à tous les pays occupés.

La population belge est menacée par la famine si aucune aide alimentaire n'est rapidement acheminée en Belgique.

Herbert Hoover, qui deviendra plus tard président des Etats-Unis, crée alors la **Commission for Relief in Belgium (CRB)**, une organisation internationale chargée du ravitaillement de la Belgique sous l'occupation allemande. Son statut officiel d'organisation américaine est nécessaire pour s'assurer que la nourriture une fois délivrée n'est pas immédiatement confisquée par les Allemands.

Le rôle de la Commission est de récolter des denrées alimentaires et autres biens de première nécessité à l'étranger et surtout aux états-Unis, puis de les envoyer en Belgique, où la distribution est assurée par le Comité National de Secours et d'Alimentation. Celui-ci est une organisation belge créée en septembre 1914 par les industriels et philanthropes Emile Francqui, Emmanuel Janssen, Ernest Solvay, Édouard Bunge et le bourgmestre de Bruxelles Adolphe Max.

Nonobstant les drapeaux et gigantesques bannières à l'effigie de la CRB qu'arboraient les navires, plusieurs d'entre eux furent coulés par les sous-marins allemands.

Entre 1914 et 1918, la Commission for Relief in Belgium (CRB) expédiera notamment près de 320000 tonnes de farine vers la Belgique. La farine était conditionnée dans des sacs en coton, lesquels seront réutilisés et transformés en vêtements, accessoires, oreillers, sacs et autres objets usuels.

La CRB laissera aussi une trace dans l'histoire de l'enseignement supérieur belge : après la guerre, les universités bénéficieront du reliquat des fonds levés et construiront notamment de nouveaux campus et bibliothèques, dont, pour l'ULB, celui du Solbosch.

"Before he got into politics, Herbert Hoover saved more lives than anyone in history."

C'est lorsqu'il est Ministre plénipotentiaire à Londres et très apprécié de ses interlocuteurs britanniques que Paul Hymans obtient de Lord Gray, secrétaire d'État au Foreign Office et de Lord Balfour son successeur, des engagements qui fortifient la position diplomatique de la Belgique lors de l'élaboration de la Déclaration de Sainte-Adresse.

Paul Hymans avait toutes les qualités personnelles pour réussir dans ses fonctions de Ministre Plénipotentiaire à Londres: « Elles lui permirent de nouer des relations confiantes (...) avec des personnalités dirigeantes de la politique britannique: Asquith, Lloyd George, Sir Edward Grey, Balfour, ...

Ses entretiens portent sur les grands problèmes intéressant la Belgique et auxquels il faudrait trouver une solution au moment du règlement final: l'affranchissement des limitations imposées à la souveraineté belge par les traités de 1839, l'assistance des Grandes Puissances pour la restauration du pays, qui fait l'objet de la déclaration de Sainte-Adresse, le sort du Luxembourg, l'Escaut...

Le ravitaillement du pays occupé fait, lui aussi, plusieurs fois par semaine, l'objet de ses entretiens avec Hoover à la Légation. Les rapports diplomatiques qu'il consacre à ces diverses questions suscitent l'admiration du baron Beyens, alors Ministre des Affaires Étrangères.» (Van Langenhove)

«Je m'étais attaché, écrit Paul Hymans dans ses Mémoires, à mon office diplomatique. J'avais noué à Londres de nombreuses amitiés, mes relations avec le Gouvernement britannique et le Foreign Office étaient intimes et confiantes. Je m'étais accoutumé aux mœurs anglaises, je me croyais utile.»

«J'eus, en 1916, l'idée d'organiser une imposante manifestation anglo-belge (...) qui fut réalisée le 21 juil-let 1916, anniversaire de la (...) Belgian Independance Day. J'obtins du Premier ministre Asquith qu'il viendrait parler à l'Albert Hall. Le moment était propice. La résistance civile dans les territoires occupés, comme la résistance de l'armée sur l'Yser, stimulaient l'estime et la solidarité qui attachaient l'opinion anglaise au sort de la Belgique.»

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE À LONDRES (1915-1917)





- Première réunion du cabinet de guerre à La Panne, le 19 août 1917
- 2. Paul Hymans avec son épouse au Havre. 1916
- 3. Le gouvernement belge à Sainte-Adresse





Le Courrier de l'Armée, Paul Hymans, 22 juillet 1915

ga su Polyo mand in pay bu annual selves go la faviracommenzat de Polyoja

Rel de los respectos gorigue
and is mink see favirantelle de
la remandant for thing to been
lane in the filey to affect one
file as in the filey to affect one
file de commence a peniante
se legis me provid de melleure
to leng me provid de melleure
to leng me provid de melleure
to leng me provid de melleure
tourlast mois mandantes period
a part plu rainer als stockasticion
lend reflecte see morres,
tendelle seed an periode

now to government ingless of parach now cover course a sure compatibilities too. In Wisser :

Survey pour more is executed. La against the selfer of the facions of the page suffer it to facione parameter to the page of t

Lettre du Roi à Paul Hymans, La Panne, le 14 juin 1917 «La conclusion de ce rapport est grave, ce n'est pas non plus une voie isolée, car divers cris d'alarme me sont parvenus depuis quelques temps. Hier, Mme Lippens, rentrant de Suisse racontait que des Belges venant du pays lui avaient déclaré que la famine commençait en Belgique.» allemand. Marie Depage, qui revenait d'une tournée de récolte de fonds aux Etats-Unis pour les besoins de l'Hôpital de l'Océan, périra dans le naufrage. Dès novembre 1914, elle avait aidé son mari Antoine Depage à transformer l'hôtel de l'Océan à La Panne en hôpital de guerre ainsi qu'à établir des unités chirurgicales mobiles au plus près des tranchées du front de l'Yser. Ce drame, présenté par le gouvernement des États-Unis comme un crime de guerre, va devenir un argument majeur dans la mobilisation américaine contre l'Allemagne



Nomination de Paul Hymans au Conseil des Ministres le 18 janvier 1916

DÉCLARATION DE SAINTE-ADRESSE

«Les Puissances alliées, signataires des Traités qui garantissent l'indépendance et la neutralité de la Belgique, ont décidé de renouveler aujourd'hui, par un pacte solennel, les engagements qu'Elles ont pris envers votre pays héroïquement fidèle à ses obligations internationales.

«En conséquence, Nous, Ministres de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, dûment autorisés par nos Gouvernements, avons l'honneur de faire la déclaration suivante:

«Les Puissances alliées et garantes déclarent que, le moment venu, le Gouvernement belge sera appelé à participer aux négociations de paix et qu'elles ne mettront pas fin aux hostilités sans que la Belgique soit rétablie dans son indépendance politique et économique et largement indemnisée des dommages qu'elle a subis; elles prêteront leur aide à la Belgique pour assurer son relèvement commercial et financier.»

Février 1916



«Ayant rendu visite au général Smuts, celui-ci m'a parlé de l'audience que Sa Majesté lui a accordée et dit qu'il en gardait une vive impression. Je crois de mon devoir de rapporter exactement au Roi le langage du général : 'Le Roi est un homme' (He is a man). Il se détache en relief du groupe des souverains de l'époque. Mais il paraît craindre que l'Angleterre ne soutienne pas la Belgique jusqu'au bout.»





L'ACTION MINISTÉRIELLE (1917-1918)

UNE PAIX SÉPARÉE AVEC L'ALLEMAGNE?

Le 2 mars 1918, le Conseil réuni au Havre examina quelle suite il fallait donner à l'offre du chancelier Hertling de discuter la question de la restauration de la Belgique et de la façon de garantir que celle-ci ne devint pas l'objet ni le terrain des machinations ennemies.

Poullet et Segers voulaient faire savoir à l'adversaire que la Belgique accepterait une proposition tandis que le ministre des Affaires Étrangères [considérait] qu'aucune conversation n'était possible tant que l'Allemagne ne reconnaissait pas l'injustice commise et n'aurait pas préalablement évacué et restitué le territoire. Faut-il dire que cette attitude intransigeante de Hymans ne plaisait guère au Roi?

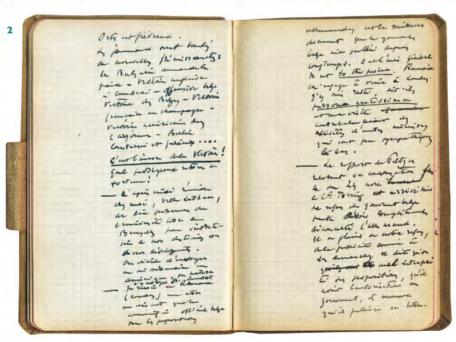
La question belge revint au Reichstag, en juillet 1918. Le chancelier déclara que la Belgique devait servir de monnaie d'échange contre les colonies. Quant aux réparations, c'était une question à discuter. De plus, le gouvernement allemand souhaitait une solution à la question flamande et l'amnistie pour les activistes.

Pour Hymans, la reconnaissance de l'indépendance était fallacieuse puisque l'Allemagne s'ingérait dans le domaine linguistique, l'indépendance économique... [et] exigeait que la Belgique obtînt des Alliés la restitutions des colonies allemandes. Enfin, il n'était pas question de réparations. Tel n'était pas l'avis de Galet qui estimait que l'Allemagne donnait à la Belgique entière satisfaction sur l'essentiel. Le Roi ratifia néanmoins les réflexions de Hymans.

«Hymans était, dès le départ, opposé à toute négociation tandis que le Roi y était favorable (...). Le but des ouvertures allemandes était de dissocier (...) les puissances alliées en prouvant qu'elles ne combattaient pas pour la libération de la Belgique mais en réalité à des fins impérialistes. Le Roi n'était pas loin de penser la même chose.»

(Albert I^{er}. Carnets de guerre 1914-1918 par Marie-Rose Thielemans)





- 1. Hymans, Berryer, Vandervelde, Renkin, Broqueville, Van de Vyvere à La Panne, 19 août 1917
- « C'est l'ivresse de la victoire!» et le refus du gouvernement belge de négocier une paix séparée avec le Comte Törring. (Notes manuscrites de Paul Hymans du 29 septembre 1918)



3. Paul Hymans, 13 February 1920© National Portrait Gallery, London



Le gouvernement belge à Bruges le 16 novembre 1918 témoigne sa gratitude aux autorités françaises pour leur hospitalité à Sainte-Adresse aux heures les plus sombres de la guerre

A Ri where were the form of the state of the

Carnet de notes de Paul Hymans.
Le 14 novembre 1918

«Delacroix m'offre de conserver le portefeuille
des affaires étrangères. J'accepte..»

«Le 21 nous rentrons à Bruxelles. Le 22 entrée
triomphale du Roi et rentrée des Chambres!»

Le 6 décembre, Paul Hymans reçoit, à Paris,

le Grand Cordon de la Légion d'Honneur

Lettre de Paul Hymans à son épouse qui se trouve au Havre. Bruges le 16 novembre 1918 Ma chérie,

Je te renvoie la voiture. Orts t'expliquera que je suis obligé de rester, sur la demande pressante du Roi.

La rentrée à Bruxelles se fera jeudi, vendredi ou samedi. Les Bruxellois sont impatients et réclament,

afin de manifester leur enthousiasme et dans l'intérêt de l'ordre. Je compte que la voiture arrivera vers midi-l heure Dimanche ...

Ne pourrais-tu faire le voyage avec l'un de mes secrétaires. Ce serait plus agréable et plus sûr.

Et il me serait agréable à moi-même d'avoir quelqu'un qui m'assisterait.

Je t'embrasse mille fois!

Que d'impressions, d'émotions, de changements! Mes impressions dans l'ensemble sont bonnes.





La Panne le 8 août 1917: le Roi demande à Hymans de devenir Ministre des Affaires Economiques

glabif à l'adenationalisation de l'Afriques aquaterine par nomenant de describé a l'action de la language de la laction de laction de la lacti

Lettre du Roi à Paul Hymans, Moëres, le 27 février 1918. Le Roi veut éviter une crise gouvernementale qui serait due au départ de Vandervelde. Il évoque aussi une négociation de paix avec l'Allemagne

«Le Roi Chevalier 1914-1918»

«La Glorieuse Epée qui flamboya pour la défense du sol patrial est désormais légendaire dans l'Histoire au même titre que la Joyeuse de Charlemagne, que la Durandal de Roland»

LE RETOUR DU ROI À BRUXELLES

Suite à l'offensive victorieuse de septembre 1918, le Roi, l'armée belge et les troupes alliées entrent dans les villes libérées sous les ovations de la foule. L'apothéose, c'est la «joyeuse entrée» d'Albert le à Bruxelles, le 22 novembre 1918 et le Discours du Trône au Parlement.

«Dès le 9 octobre 1918, Hymans avait été consulté par le Roi au sujet de la politique de l'après-guerre, et il s'était prononcé nettement pour le maintien de l'union nationale.» (Robert Fenaux)

Du 14 au 20 novembre, le Roi consulte à Lophem de nombreuses personnalités du pays. Il en résulte le premier gouvernement de la Belgique libérée.

Un Cabinet d'union nationale est constitué sous la présidence de Léon Delacroix. Il comprend 6 ministres catholiques, 3 libéraux — dont Paul Hymans qui conserve le Ministère des Affaires Étrangères — et 3 socialistes, dont Vandervelde à la Justice.

Lors de la formation du Cabinet, c'est Hymans qui avait conseillé à Delacroix de prendre le titre de Premier Ministre car il avait constaté que le titre de «Chef de Cabinet» utilisé antérieurement en Belgique était mal compris à l'étranger.

Lors des consultations de Lophem, le Roi et le monde politique s'accordent sur la nécessité immédiate d'octroyer le suffrage universel aux hommes de 21 ans ainsi qu'aux veuves de guerre, sans passer par la procédure lente dictée par la Constitution. Cette réforme est annoncée par le roi dans son Discours du Trône, le 22 novembre 1918. L'année suivante, la loi est votée sans grande difficulté.

Évoquant cette époque en 1930, Paul Hymans écrira: «J'ai la conviction, à dix ans de distance, que la politique du cabinet Delacroix fut un facteur puissant de la résurrection du pays... Oui, le cabinet Delacroix accomplit pacifiquement, légalement, d'un rythme ininterrompu et rapide, en quelques mois, une sorte de révolution en Belgique. Il donna au pays un régime de pleine démocratie : le suffrage universel à vingt et un ans, la journée de huit heures, la liberté syndicale, un régime fiscal nouveau, l'impôt progressif sur les successions et sur les revenus.» (Pages Libérales).

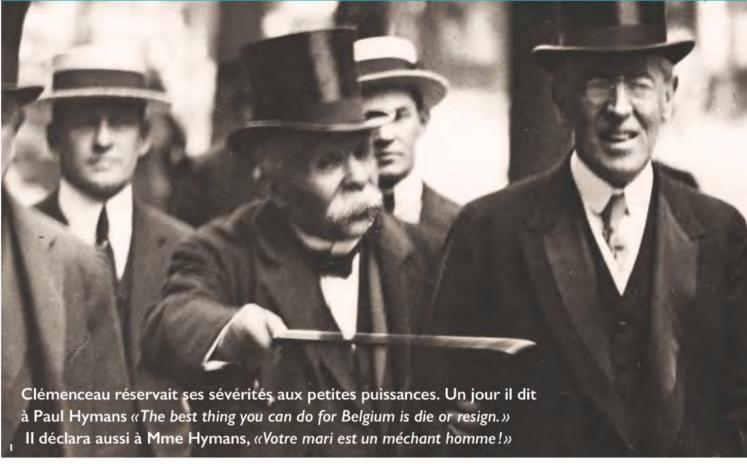


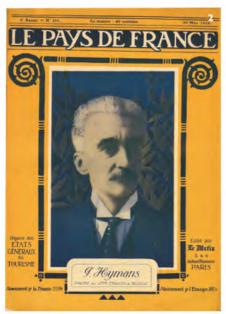
L'HOMME D'ÉTAT DE STATURE INTERNATIONALE

LES TRAITÉS DE VERSAILLES ET DE SAINT-GERMAIN

Le 18 janvier 1919 s'ouvre au Quai d'Orsay la Conférence de la Paix. Paul Hymans y représente la Belgique. Il obtient pour son pays une représentation plus équitable que celle attribuée initialement par les Grandes Puissances. Parmi ses revendications, il obtiendra après d'épiques négociations :

- La révision des traités de 1839 qui fixaient la neutralité permanente et garantie de la Belgique.
- Un règlement satisfaisant de la question du Luxembourg. Clémenceau voulait le Luxembourg pour la France sans oser le dire. Une telle annexion aurait interdit à la Belgique un accès direct vers l'Est. Le 25 juillet 1921, le gouvernement français finira par se désister, permettant que soit enfin conclue l'Union économique belgo-luxembourgeoise.
- Des réparations des dommages de guerre destinées à la reconstruction du pays: une priorité sur les premiers paiements de réparation de l'Allemagne de 2,5 milliards de francs-or; la libération de toutes les dettes de guerre s'élevant à plus de 5 milliards de francs-or.
- Le rattachement à la Belgique des territoires soustraits aux anciennes provinces belges en 1815 au profit de la Prusse et notamment les cantons de Malmédy, Eupen et Saint-Vith.
- Une solution des problèmes africains: «nous poursuivions l'établissement d'un système basé sur les principes suivants: protection de la race noire et amélioration de ses conditions matérielles et morales d'existence; liberté et égalité commerciales entre les Puissances...» (Mémoires p. 338). La Belgique revendiquait aussi la conservation des territoires de l'Est Africain qu'elle avait conquis aux Allemands et qu'elle administrait. La Belgique obtint plus tard, par le traité Orts-Milner, le mandat sur le Ruanda-Urundi.





- Georges Clemenceau aux négociations du traité de Versailles
- Paul Hymans en couverture du Pays de France, 20 mars 1919



3. David Lloyd George (Royaume-Uni), Vittorio Orlando (Italie), Georges Clemenceau (France) et Thomas W. Wilson (États-Unis) à la Conférence de la Paix à Versailles



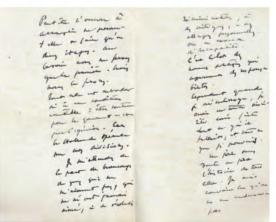


a signal victory achieved at considerable cost in hostility."

Délégation belge à la Conférence de la Paix en janvier 1919 J. Van den Heuvel est assis à la droite de Paul Hymans, et à sa gauche E. Vandervelde et E. Rolin-Jaequemyns. Le lieutenant Henri Rolin est debout derrière Van den Heuvel

Lettres de Paul Hymans à son épouse. Paris, le 23 janvier 1919

«D'autre part les grandes puissances ont une inclination, qui ne m'étonne guère, à tout régler entre elles. Mais leurs divisions mêmes les contraindront à recourir aux plus petits. Quant à nous, nous devons attendre notre heure. Notre délégation est forte. Si de Bruxelles on nous documente bien, je crois sans vanité que nous réussirons à nous tirer d'affaire.»



Délégation belge. Paris, le 8 juin 1919

«Je m'attends de la part de beaucoup de gens qui ne m'aiment pas, qui ne m'ont jamais aimé, à des récriminations, à des critiques, à des attaques personnelles. Un jour sans doute on fera l'histoire de tout cela. Je suis convaincu qu'on ne me condamnera pas.»

Lettre du Roi Albert à Paul Hymans le 27 août 1919

«Mon cher Ministre, Le Sénat venant, comme l'a fait la Chambre, de ratifier le traité signé à Paris, c'est pour moi un devoir de vous exprimer mes remerciements et la gratitude du pays pour le patriotisme vigilant avec lequel vous avez pris part aux négociations qui devaient assurer la paix en Europe. Votre énergie ne s'est pas un seul moment laissé vaincre par les longues discussions et les constantes difficultés dont la nation s'est rendue compte; vos efforts lui ont fait obtenir, dans la mesure où c'était possible, les réparations que lui donnait le droit d'espérer la douloureuse situation économique et financière où l'avait mis la guerre (...)»

L'HOMME D'ÉTAT DE STATURE INTERNATIONALE

Dans un discours qui fait date devant le Congrès des États-Unis le 8 janvier 1918, le président Woodrow Wilson énonce un programme en 14 points destiné à mettre fin à la Première Guerre mondiale et à reconstruire l'Europe.

Ces points incluent le libre-échange, le libre accès à la mer, le désarmement, la restitution des souverainetés des terres occupées, le droit à l'auto-détermination des peuples, etc.

Le point 7 concerne spécifiquement la Belgique : on peut penser que la mission belge d'octobre 1914 aux États-Unis, à laquelle participa Paul Hymans, y est pour beaucoup.

«Belgium, the whole world will agree, must be evacuated and restored, without any attempt to limit the sovereignty which she enjoys in common with all other free nations. No other single act will serve as this will serve to restore confidence among the nations in the laws which they have themselves set and determined for the government of their relations with one another. Without this healing act the whole structure and validity of international law is forever impaired.»

Ce discours, empreint d'idéaux élevés, annonçait la Société des Nations. Le président Wilson réussit à inscrire une partie de son programme dans le Traité de Versailles.

Toutefois, le Sénat des États-Unis refusa de ratifier le Traité de Versailles et d'entrer dans la Société des Nations, compromettant d'entrée de jeu l'avenir de la SDN.



UNE LONGUE ACTION GOUVERNEMENTALE **ET INTERNATIONALE**

1920).

Dès la fin de la guerre, Paul Hymans est Ministre des Affaires Étrangères sous les gouvernements tripartites Delacroix I et II (21 novembre 1918-20 novembre

Une question de politique internationale provoque sa démission en août 1920: le conseil des ministres interdit le transit par la Belgique des munitions françaises à destination de la Pologne en guerre avec l'Union

Soviétique. Cette décision est prise en l'absence de Paul Hymans retenu au Conseil de la Société des Nations. A son retour Paul Hymans fait opposition à cette décision mais, n'ayant pu rallier à son avis la majorité de ses collègues, il donne sa démission le

LA POLITIQUE INTÉRIEURE BELGE (1919 - 1936)

ELECTIONS LEGISLATIVES



































WETGEVENDE VERKIEZINGEN



Pour le SÉNAT













28 août 1920. Il faudra attendre le 11 mars 1924 pour qu'il retrouve le portefeuille des Affaires Etrangères. Son action sur le plan international va se poursuivre principalement à la Société des Nations.

En Belgique, les libéraux sont battus aux élections de mai 1925. Est alors formé un gouvernement catholique homogène avec Aloys Vande Vyvere comme premier ministre. Il dure un mois, du 13 mai au 17 juin 1925, pour être remplacé par une coalition catholique - POB, sous la présidence de Prospère Poullet, qui tiendra moins d'un an.

Paul Hymans retrouve un portefeuille ministériel comme Ministre de la Justice au sein de la tripartite qui gouverne sous la présidence de Henri Jaspar du 20 mai 1926 au 21 novembre 1927.

La Belgique est ensuite dirigée par un gouvernement catholique – libéral de façon continue du 22 novembre 1927 au 25 mars 1935. Paul Hymans sera Ministre des Affaires Etrangères pendant toute cette période sous les gouvernements Jaspar II, Renkin, de Broqueville III et Theunis II.

Le Parti Libéral est un parti d'ordre, de progrès et de paix sociale. Il est seul capable de sauvegarder

Tous les bons Citoyens voteront pour la Liste Libérale.

POUR LA LISTE Nº



De Liberale Partij is eene partij van orde, vooruitgang en socialen vrede. Zij alleen kan het behoud der Nationale Eenheid van België verzekeren.

Alle goede Burgers zullen voor de Liberale Lijst stemmen.



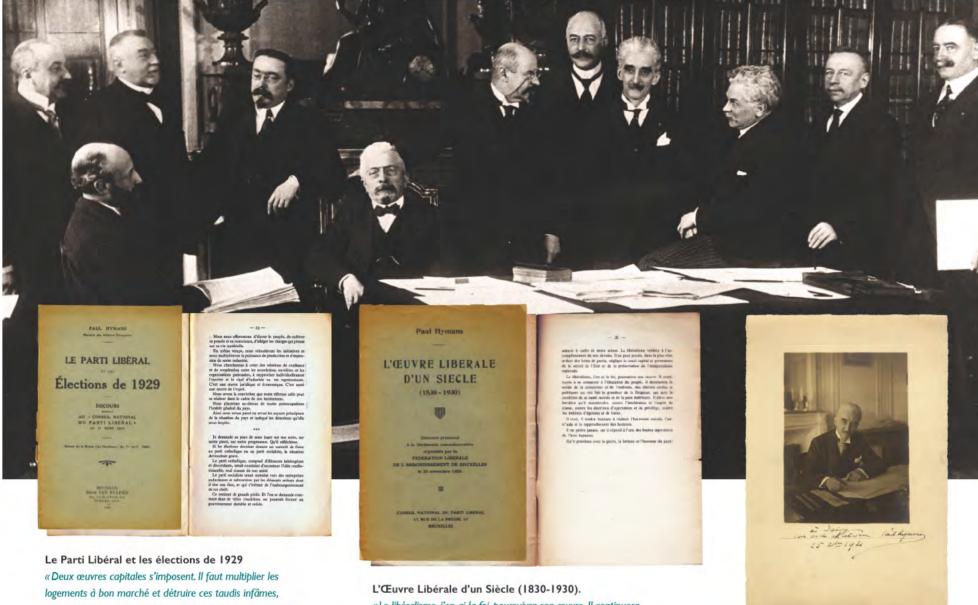
STEMT VOOR DE LIJST







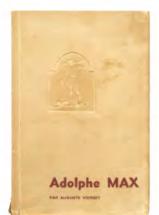
Affiches et tract électoraux pour les élections législatives de 1925 et 1929



« Deux œuvres capitales s'imposent. Il faut multiplier les logements à bon marché et détruire ces taudis infâmes, sources de vice et de maladie, qui sont la honte de nos cités, de manière à donner à la vie ouvrière un cadre hygiénique, attrayant et moral...

D'autre part, il est essentiel d'instaurer l'assurance maternité et l'assurance contre la maladie et l'invalidité prématurée qui garantiront l'ouvrier contre les risques les plus douloureux qui le menacent.» «Le libéralisme, j'en ai la foi, poursuivra son œuvre. Il continuera à se consacrer à l'éducation du peuple (...). Il élève une barrière qu'il maintiendra, contre l'intolérance et l'esprit de classe, contre les doctrines d'oppression et de privilèges, contre les instincts d'égoïsme et de haine. Il tend, il tendra toujours à réaliser l'harmonie sociale, l'entraide et le rapprochement des hommes.»

Photo de Paul Hymans à son bureau en 1921 dédicacée à sa nièce



Livre sur Adolphe Max par Auguste Vierset « Seul, parmi les membres de la gauche, avec Paul Hymans, il [Adolphe Max] s'est prononcé pour le vote des femmes sur le terrain communal.»

Conformément aux promesses faites pendant la guerre, le droit de vote est accordé de facto à tout citoyen masculin de plus de 21 ans pour les élections organisées en 1919, mais la constitution et la loi ne seront modifiées qu'en 1921. La loi de 1921 permet aussi aux femmes de voter aux communales et de se présenter aux élections communales et législatives. Elles peuvent donc siéger au Parlement, alors qu'elles ne pourront en élire les membres qu'en 1948



Le centenaire de l'indépendance de la Belgique a été fêté avec faste dans tout le pays. À cette occasion, Albert I^{er}

roi des Belges, accompagné de la reine Elisabeth, a inauguré la Grande Exposition internationale d'Anvers

LA MONTÉE DES PÉRILS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

Sur le plan international, Paul Hymans doit faire face à des tensions de plus en plus grandes. Le Pacte Rhénan signé par la Belgique, l'Italie, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne faisait partie du Traité de Locarno signé le 16 octobre 1925. Il affirmait le maintien du statu quo territorial et juridique de la région rhénane. Il interdit d'utiliser la guerre comme moyen de règlement des conflits et adopte le principe de l'arbitrage obligatoire pour régler les différends entre États signataires.

Mais le 7 mars 1936, l'Allemagne, qui s'est retirée de la Société des Nations en octobre 1933, dénonce le Pacte Rhénan et fait entrer la Wehrmacht dans la zone démilitarisée du Rhin.

Cet événement va «plonger dans la nuit des temps les malheureux essais d'organisation internationale et couvrit d'ombre la politique à laquelle Hymans avait attaché son nom.» (Fenaux)

Sur le plan intérieur, la situation est délicate aussi :

«Lors du poll de la Fédération libérale avant les élections législatives de mai 1936, (...) les intrigues se déployèrent (...). Je fus rejeté à la septième place (...).

Un marchand d'engrais de Ternat obtint pour la première place plus de suffrages que moi (...) mais l'épilogue des élections fut magnifique. J'étais élu par 8 336 voix de préférence, M. Devèze lui-même n'atteignait pas ce chiffre.»

Mais le résultat des élections est favorable aux partis des extrêmes : rexistes, nationalistes flamands et communistes. Un gouvernement tripartite traditionnel est alors formé sous la présidence de Paul Van Zeeland. Paul-Henri Spaak devient Ministre des Affaires Etrangères. Hymans quitte le gouvernement en refusant «le portefeuille qu'on lui avait offert, estimant sagement qu'à des tâches nouvelles convenaient des hommes nouveaux.» (Mémoires)

À l'opposé des thèses défendues par Paul Hymans, le gouvernement, sous la pression des mouvements pacifistes et nationalistes, adopte une politique « exclusivement et intégralement belge » libérant la Belgique de tous ses engagements particuliers. « C'était une illusion de croire que nous pourrions, au carrefour de l'Occident, rester en dehors du conflit de nos voisins et une grave responsabilité de persuader la nation qu'une politique d'isolement — fût-il garanti et armé —pourrait détourner les Allemands du dessein de nous attaquer.» (Fenaux)

Paul Hymans déplore cette politique et en redoute les conséquences.

Affiches électorales, 1936





LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

PREMIER PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Paul Hymans est élu à la quasi-unanimité à la présidence de la première Assemblée de la SDN en novembre 1920.

Son premier discours prononcé à la séance inaugurale de la SDN le 15 novembre 1920 est exemplaire de sa philosophie (extraits):

« La réunion de cette grande assemblée où se rencontrent les représentants de 41 États est un évènement qui marquera dans l'Histoire. Elle atteste l'aspiration des peuples à une organisation équitable, durable et pacifique des relations internationales. (...)

Sans doute nous ne pouvons pas, sans risquer d'exciter d'illusoires espérances, annoncer que par un coup de baguette magique, nous allons transformer le monde, et dans le monde, ce qui change le plus lentement, je veux dire les hommes. (...)

Nous avons en somme l'ambition de créer progressivement, dans des sphères de plus en plus larges, une certaine vie commune des nations, dominés par des principes de justice, imprégnée de bonne foi et de loyauté, inspirée d'un esprit international. Et j'entends par-là un esprit qui superpose l'intérêt général aux intérêts particuliers et, en un mot, un esprit de solidarité...»

Paul Hymans, descendu du fauteuil, dégage la conclusion qui est la sienne: «La Société des Nations sauvera-t-elle le vieux monde? Peut-être! Ce n'est qu'une espérance. Oui! Mais une espérance suffit pour agir.»





PREMIÈRE REUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS A GENÈVE

(14 novembre 1920)

M. Da Cunha (Brésil) - M. de Léon (Espagne) - M. Tittoni (Italie) - M. Bourgeois (France) - M. Hymans (Belgique)

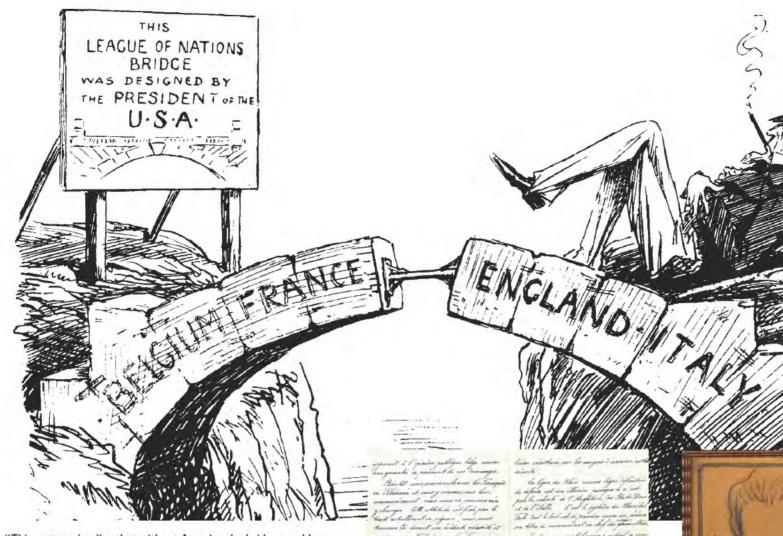
Sir Eric Drummond, Sec. gén. - M. Fisher (Grande-Bretagne) - M. le Vicomte Ishii (Japon) - M. Caclamanos (Grèce)

ALBUM-SOUVENIR
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS
A GENÈVE, LE 15 NOVEMBRE 1920

EDITION ATAR, CORRATERIE, 12 GENÈVE



- 1. Première réunion du Conseil de la Société des Nations, Genève, 14 novembre 1920
- 2. Album souvenir, première réunion du Conseil de la Société des Nations, 1920
- Extrait du film enregistré lors de la première réunion du Conseil de la Société des Nations



"This cartoon implies that without America the bridge would collapse. The bridge represents the League of Nations, and Uncle Sam, the personification of America is reluctant to place the keystone in the bridge to complete it."



Souvenir de la signature à Saint-Germain, le 10 septembre 1919, du traité de Paix avec l'Autriche, par J. Van den Heuvel, P. Hymans et É. Vandervelde. Maillet de Paul Hymans lors de la première Assemblée de la Société des Nations à Genève Lettre du Roi Albert à Paul Hymans du 25 février 1920: «Je ne puis cacher ma crainte d'une politique qui hâterait le réveil belliqueux de l'Allemagne, alors que l'avenir nous laisse

incertains sur les moyens d'assurer notre sécurité.»

Déjà en 1920, le Roi craint un «réveil belliqueux de l'Allemagne». Paul Hymans en est bien conscient et poursuivra sans relâche ses efforts pour éviter ce risque dans le cadre de la Société des Nations mais aussi par des ententes avec la France et l'Angleterre en vue d'assurer leur défense commune

«Je fis observer qu'il ne fallait pas trop s'étonner de l'état psychologique de l'Allemagne. Il faut du temps pour que la mentalité d'un peuple évolue; on ne peut guère espérer voir brusquement s'épanouir un esprit pacifique et conciliateur (...) l'Allemagne n'est pas habituée au régime parlementaire...»

(Note de Paul Hymans au Roi Albert du 4 février 1925)

UN MÉDIATEUR TALENTUEUX

En septembre 1920, Paul Hymans est désigné comme médiateur dans le différend qui oppose la Pologne à la Lithuanie: il parvient à les mettre d'accord après de multiples péripéties. L'Assemblée de la Société des Nations, dans une résolution du 24 septembre 1921, exprime « sa chaleureuse appréciation de l'habilité et de la patience dont M. Hymans a fait preuve pour la cause de la Paix.»

Succès analogue, au cours de l'année 1921, dans le problème du partage de la Haute Silésie que les Grandes Puissances n'étaient pas parvenues à résoudre. Le 11 mars 1924, ayant repris sa place de Ministre des Affaires Étrangères, «Hymans consacre ses efforts à rétablir cette solidarité entre l'Angleterre et la France à laquelle il attachait une importance vitale.» (Vanlangenhove).

Il participe à l'élaboration du plan Dawes, à la Conférence de Londres de 1924, menant à l'évacuation de la Ruhr, et prépare le Traité de Locarno qui, en 1925, apporte à la Belgique la garantie britannique.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE ET L'ÉVACUATION DE LA RHÉNANIE

(AOÛT 1929-JANVIER 1930)

La Conférence de La Haye adopte le plan Young qui réduit la dette allemande. La question de l'évacuation militaire de la Rhénanie est aussi discutée par les quatre ministres des affaires étrangères : Aristide Briand (France), Gustav Stresemann (Allemagne), Arthur Henderson (Grande-Bretagne) et Paul Hymans. D'accord avec le Premier Ministre Henri Jaspar qui siège avec lui à La Haye, Hymans donne son adhésion à l'évacuation.



Ci-dessus, caricature représentant les participants à la conférence de La Haye, 17 août 1929

Paul Hymans, à la Conférence de La Haye en 1930 © Le Soir



LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

UN GRAND PRÉSIDENT DANS LA TOURMENTE

La crise du Mandchoukouo

En 1932, Paul Hymans est à nouveau élu Président de l'Assemblée de la Société des Nations. C'est lors de ce deuxième mandat qu'il doit faire face à la crise du Mandchoukouo.

Après des interventions militaires du Japon en Mandchourie en 1932, le gouvernement chinois demande l'aide de la SDN pour contrer une invasion japonaise considérée comme illégale. Les Japonais prétendaient avoir agi pour maintenir la paix dans la zone.

En février 1931, le rapport Lytton condamnant le Japon pour son agression ayant été approuvé par l'Assemblée (seul le Japon vota contre), la délégation japonaise menée par l'ambassadeur Yösuke Matsuoka quitte la pièce. Le Japon se retire officiellement de la SDN le 27 mars 1933.

Conférence Economique et Monétaire de Londres en 1933

Paul Hymans est nommé Vice-Président de la Conférence.

Le 12 juin 1933, la conférence de Londres réunit, au Geological Museum, les représentants de 66 pays avec l'objectif de remettre en marche l'économie mondiale, gravement perturbée depuis le krach du 24 octobre 1929 et la dévaluation de la livre britannique en 1931.

La France, soutenue par la Belgique, prône un retour immédiat à un taux de change fixe fondé sur l'étalonor. Les États-Unis et la Grande-Bretagne s'y opposent.

La conférence se clôt le 27 juillet 1933 sur un constat d'échec.

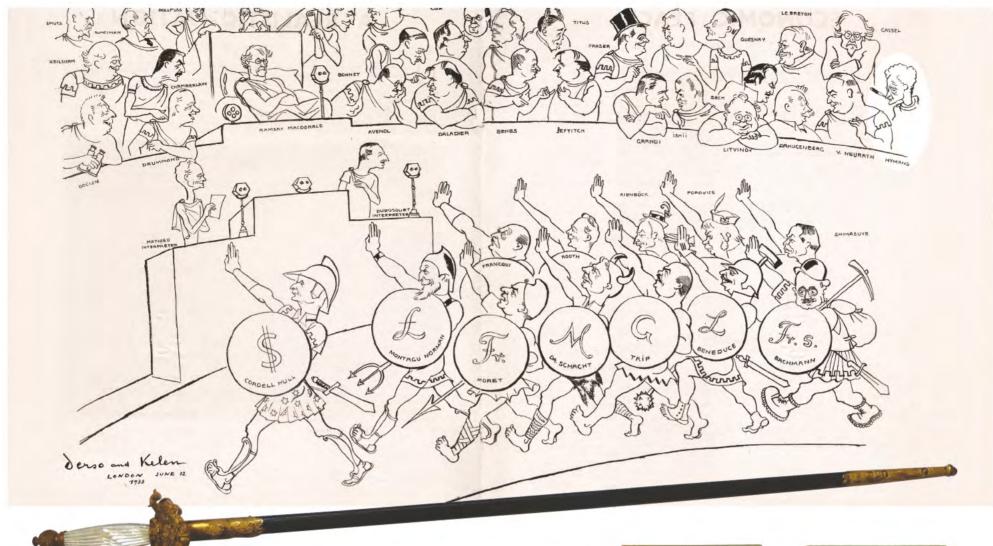
Les différents pays vont dès lors se battre à coup de « dévaluations compétitives ». La crise mondiale reprend. Il faudra attendre la conférence de Bretton Woods en 1944 pour instaurer un nouveau système monétaire international.





- I. Paul Hymans et Henri Jaspar
- 2. Paul Hymans représenté dans Le Lotus Bleu, album d'Hergé
- 3. La Libre Belgique, juin 1933





Épée d'apparat ayant appartenu à Paul Hymans



Paul Hymans en tenue d'apparat





et 30 novembre 1933

« Si nous éliminons la politique de force, il reste l'appel au Conseil de la Société des Nations et l'application de l'article 213 du Traité de Versailles, qui permet au Conseil de décider à la majorité une investigation de l'Allemagne. Mais comment faire jouer cet article? Et comment en assurer l'application? »

Discours au Sénat les 29



La Belgique et la Question du Désarmement. Discours au Sénat le 7 mars 1934 «Pour sauvegarder la paix, il faut conjurer le péril du réarmement total de l'Allemagne qui entraînerait la course aux armements et la guerre.»

CONFÉRENCE POUR LA RÉDUCTION ET LA LIMITATION DES ARMEMENTS 1932-1934

Le 3 février 1932 à Genève, avant l'ouverture de la Conférence, Paul Hymans examine avec Edouard Benès l'éventualité où l'Allemagne refuserait d'accepter une convention de limitation des armements. Benès lui dit « Il m'est indifférent qu'elle signe ou qu'elle ne signe pas, car à supposer qu'elle signe, on peut voir surgir demain un gouvernement hitlérien qui déclarerait ne pas être lié par l'engagement contracté.» (Mémoires).

C'était avant qu'Hitler ne devienne chancelier du Reich le 30 janvier 1933!

Les négociations sont interrompues lorsqu'en octobre 1933, l'Allemagne se retire de la table de la conférence et de la Société des Nations.

Paul Hymans s'opposera à la politique d'isolement de la Belgique prônée par le gouvernement à partir de mai 1936; déjà le 14 février 1921, il disait à la Conférence du Jeune Barreau à Bruxelles:

«La question des armements est extrêmement délicate. D'une part, tous, indistinctement, reconnaissent le danger de la course aux armements; mais ...comment désarmer ... alors que l'Orient est en effervescence, alors que l'Allemagne n'est pas encore rendue complètement inoffensive et qu'on y entend d'inquiétantes rumeurs. Ah, je n'appartiens pas à ce que l'on appelle le pacifisme, ni à ce pacifisme idyllique et larmoyant qui se complaît en de puériles hallucinations, ni à cette sorte de pacifisme puritain qui s'imagine pouvoir proscrire la guerre en promulguant un code de morale autoritaire et doctrinale.»

De haut en bas

À la Conférence Économique et Monétaire de Londres les 14 et 15 juin 1933

Un grave tête-à-tête entre Sir John Simon (Foreign Secretary) et Paul Hymans

Paul Hymans et Fernand Van Langenhove

Paul Hymans avec Henri Jaspar (ministre des Finances) à leur hôtel

Cordiale poignée de mains entre le premier ministre britannique M. Ramsay MacDonald (président) et Paul Hymans (vice-président)

© Le Soir





UN ATTACHEMENT INDÉFECTIBLE À L'ULB

Paul Hymans reste indéfectiblement attaché à son université. Rappelons qu'il a entamé sa carrière universitaire en 1897: il est alors chargé du cours d'Histoire parlementaire et législative, puis devient Professeur ordinaire en 1906 et est élu en 1907 Vice-Président du Conseil d'Administration et membre permanent dudit Conseil.

Élu Président du Conseil d'administration de l'ULB en juillet 1934, Paul Hymans se dévouera à son Université jusque dans son exil en France en 1940.

Farouche partisan de la philosophie humaniste et progressiste de son université, Paul Hymans affirme:

«Une nation ne peut pas plus se passer de science que d'art ou de morale.»

15 octobre 1937

« Le libre examen se dérobe à la rigueur des orthodoxies et à l'entraînement des idéologies dont le conflit déchaînerait des explosions de fanatisme, qui rappelleraient les guerres religieuses et les persécutions du XVI^è siècle (...) La culture est une joie et une force.»

15 octobre 1938

«Le sort d'une Nation qui négligerait la science et les savants serait marqué par la décadence.»

«L'Université libre de Bruxelles a pour origine et pour devise la liberté, pour instrument l'amour de la vérité, le respect et le libre choix des opinions (...) Elle remplit une mission sociale et nationale (...) Mais il ne suffit pas de vanter la liberté. Il faut la faire vivre, prospérer et produire (...) Elle demande de la mesure dans les gestes et le langage, de la tolérance et de la dignité. La liberté est la fleur de la civilisation.»

PAUL HYMANS ET L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES





- I. Paul Hymans
- Carte postale commémorant Paul Hymans et l'Université libre de Bruxelles, 1965
- 3. Les funérailles de Paul Hymans à l'ULB, salle des Marbres, 1945
- 4. Paul Hymans



Ministre des Affaires Étrangères Premier Président de la Société des Nations Président de l'Université Libre de Bruxelles

Minister van Buitenlandse Zaken Eerste Voorzitter van de Volkerenbon Voorzitter van de Vrije Universiteit van Brusse Echophil asbl





Conférence à l'ULB le 5 janvier 1940 sur « La Déclaration des Droits de l'Homme »: « Si l'équilibre social se rompt, si le peuple, dans les heures difficiles, perd confiance dans les institutions et les hommes qui les dirigent, la recherche du neuf, l'attraction d'une formule, l'appel sonore d'un aventurier peuvent le précipiter dans l'inconnu. Car la liberté est une récompense. Il ne suffit pas de la proclamer pour qu'elle soit. Il faut la mériter par l'ordre, les mœurs, la tolérance, le sens de la mesure et de l'équilibre...
L'Europe entre dans une phase terrible de son histoire...

J'ai été élevé dans le culte de la liberté. Je l'ai servie autant que j'ai pu. Je continue de l'aimer... Elle est nécessaire pour l'épanouissement de la pensée et de tout ce qui fait la beauté de la vie.»

Les cent cinquante ans de l'ULB (1834-1984)



où l'ULB a été invitée à s'y faire représenter par Paul Hymans
«Messieurs, je vous remercie de nous avoir associés à cette manifestation de la pensée et de l'art, halte délicieuse dans le tumulte d'un monde que tourmentent les problèmes matériels et qu'exaltent les

passions et les mystiques.»

18 juin 1935. Discours

à l'Académie française



En 1937 Paul Hymans devient Président de l'Académie royale et Directeur de la Classe des Lettres Le centenaire de l'ULB. Séance Académique du 19 Novembre 1934 «Une nation ne peut pas plus se passer de science que d'art ou de morale (...) Nous avons conservé du passé une tradition qui s'est maintenue pendant un siècle. C'est le libre examen. Le libre examen est une idée autant qu'une méthode. Elle assigne pour guide la raison, pour tâche la libre recherche, pour but la liberté. (...) Elle est fille de la liberté de conscience, et sœur des libertés politiques, qui, lorsqu'elles s'effondrent, l'entraînent avec elle dans le mutisme et l'impuissance. Elle engendre la tolérance qui n'est pas une abdication ou une lâcheté, et n'implique pas le désarmement devant l'erreur, mais commande le respect du droit d'autrui et de la personne qui

pense, agit ou parle différemment. Sans tolérance

il n'y a pas de liberté.»

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS

Aux élections de 1939, la Fédération libérale de Bruxelles présente Paul Hymans comme candidat hors poll en tête de la liste libérale. Dans l'ensemble du pays, les libéraux gagnent 10 sièges et 100 000 voix.

À 74 ans, Paul Hymans reste le chef indiscuté des libéraux belges.

À la mort de son ami Adolphe Max en 1939, il est prié d'accepter la présidence de la gauche libérale de la Chambre. Il est aussi appelé à lui succéder à la présidence du Conseil d'administration du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

«M. Paul Hymans a soixante-quinze ans. Qui l'eût cru?

Oui, vraiment, qui l'eût cru en le voyant si alerte, si actif, l'œil clair et pétillant, l'ouïe fine, l'esprit prompt, le geste vif, le réflexe rapide; tant de juvénilité et de verdeur intellectuelle; une foi intacte dans un idéal politique et moral qu'une riche expérience des hommes et des choses n'a pas entamé; un enthousiasme persistant, à peine bridé par une douce philosophie; une curiosité universelle et toujours en éveil: tout cela ne semble-t-il pas un défi aux ans?

À la Chambre, dont il est une des plus nobles figures et où il siègera bientôt depuis quarante années, l'éminent ministre d'état libéral reste le modèle du grand parlementaire à l'âme ardente, à la conscience sensible, au cœur généreux, à l'attention soutenue, aux réactions spontanées et vigoureuses. Il est aussi le gardien vigilant des traditions, des principes, de la doctrine et des intérêts supérieurs de l'état.»

L'Horizon du 30 mars 1940



UNE LONGUE EXISTENCE QUE LA PROVIDENCE AVAIT FAITE HEUREUSE...

Le Gouvernement

se désolidarise

du ROI

Il a décidé la mobilisation sur le sol français

NUMÉRO

LA BELGIOUE TRAHIE PAR SO

UN GRAND PRÉSIDENT DANS LA TOURMENTE

Les racines

«Étudiez une vie d'homme: il faut d'abord chercher la mère; c'est elle qui, presque toujours en révélera le secret.» (Le Statut de la femme mariée, Sénat, janvier 1927).

Thérèse: «La lumière de ma vie»

«Ma femme fut pour moi un appui sûr et éclairé, un conseil attentif, animé des plus nobles pensées. Elle s'initia très vite à mes travaux et à mes préoccupations. Pendant la guerre au Havre, elle s'attacha à l'organisation de la correspondance entre les soldats du front et leurs familles en pays occupé. À Londres, elle se dévoua aux intérêts de la colonie des réfugiés belges. Après la paix, à Bruxelles, elle fonda la première école d'infirmières-visiteuses et se consacra au développement de leur rôle social et de leur position matérielle. Elle devint présidente de la Cité Universitaire Paul Héger qui offre un home aux étudiants...»

Les éloges

Le 30 novembre 1930, le Parti libéral organisa une manifestation en l'honneur de Paul Hymans à l'occasion de ses 30 ans de vie parlementaire. «On me couvre d'éloges. On raconte ma carrière. C'est parfois embarrassant... Au banquet, quand j'ai parlé de mon père, de ma mère, à qui je dois tout, j'ai senti se répandre sur moi un voile de gravité. Je touchais au fond de moimême... Je baisse les yeux. Les éloges adressés à ma femme me font plaisir.» (Mémoires).

Adieu ma vie!

Quand la Belgique est envahie par l'Allemagne le 10 mai 1940, Hymans participe en qualité de Ministre d'État aux délibérations du gouvernement Pierlot. Le lendemain, Pierlot le prie de partir pour Ostende. « Avant de sortir de mon bureau, a-t-il noté, je me retournai, je regardai mes bibliothèques, mes armoires où demeuraient classés tant de dossiers et d'enveloppes renfermant les témoignages de mon travail, de mes études, de mes amitiés, d'une longue existence que la Providence avait faite heureuse... Et je dis à mi-voix: «Adieu, ma vie!» (Robert Fenaux)





- 2. Thérèse Hymans, Mme Flagey, Henri Rolin, Paul Hymans et Paul-Emile Janson en vacances en Suisse
- 3. La Meuse, 28 mai 1940
- 4. Avis nécrologique du 14 mars 1941





Paul Hymour P.S. Janes on

LA BELGIOUE Les arrières allemands toute entièr ne sont qu'ine nappe de flammes C'est ce que rapportent des pilotes britanniques ou retour de lars expéditions au delà des tignes le ROI

L'U.R.S.S.

avec la Finlande et la Suède

La flotte de guerre

suédoise

M. Paul REYNAUD annonce aux Français la capitulation du Roi Léopold

SPÉCIAL

FRANÇAIS ET ANGLAIS SOUTIENNENT SEULS LA LUTTE DANS LE NORD

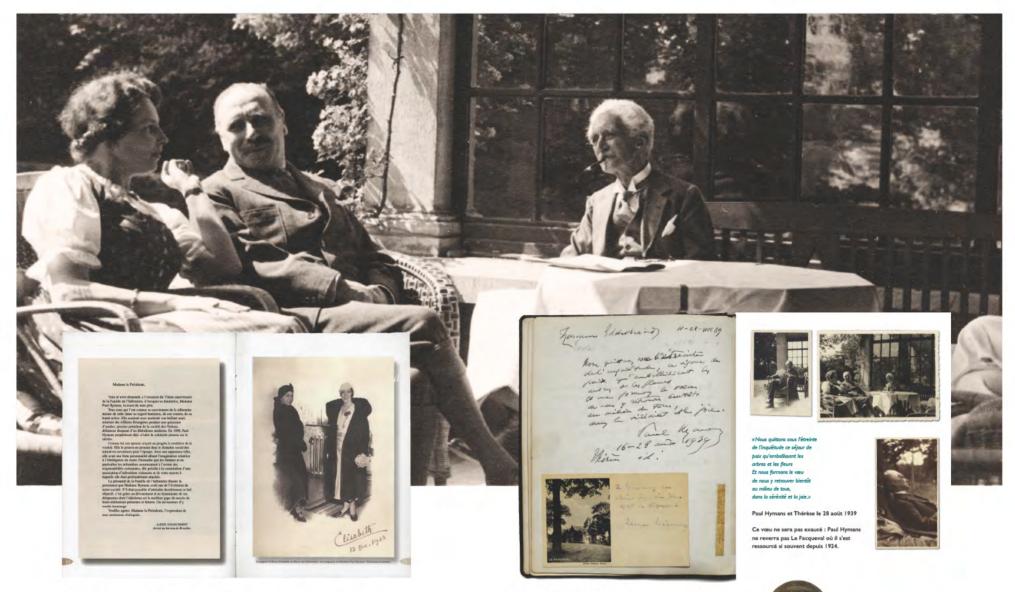
IIQUÉ 533. — 27 MAI (matin

DISPARITION l'un cousin du Roi d'Angleterre

UN APPEL PRESSANT Furieux assauts allemands aux Ganadiens contre les Belges

«'Quel effroyable drame. Nous tâchons de sauver l'honneur' écrit en hâte Paul Hymans à sa femme. La blessure morale était grave. Une idée l'obsédait: quelle serait la position de la Belgique dans les négociations de paix après la guerre?» (Robert Fenaux)





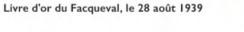
Thérèse Hymans (Présidente fondatrice) avec la reine Elisabeth à l'occasion des 75 ans de La Famille de l'Infirmière

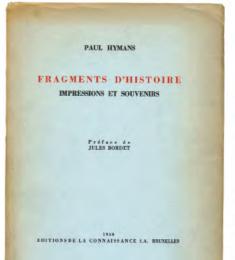
de days a mis me chelm

Che is not here was go factor
be view; being to be more in my
be view; be the her habbitallycher with a opposition, he constant
at an by opposition, he constant
at an by opposition, he will
at an by opposition of day
at an by opposition of day
at an by opposition of day
at an opposition of the open
paint of the open opposition
of passing par an opposition
of the open opposition of the open
at the company of the passing
the song open of the passing
the passing of the open open.

The song open of the passing
the passing of the passing
the passing open open.

«La liberté est un stade supérieur de la vie sociale. On y arrive par un long effort. Elle ne se donne pas. Il faut la conquérir. Pour la garder il faut la mériter.» Paul Hymans, 1938





Médaille commémorative du Centenaire du Parti Libéral Belge 14 juin 1946 Rogier, Frère-Orban, Janson et Hymans



Le 23 mars 1940 hommage de Jules Bordet à Paul Hymans pour ses 75 ans

«Rendre hommage à Paul Hymans, c'est glorifier l'idéal qui l'a guidé et qu'il poursuit encore de son énergie toujours jeune. Sa carrière est un hymne à la liberté.

Nul n'a souligné avec plus d'insistance la nécessité d'élever le niveau de la culture et de veiller à l'éducation morale de nos populations. Il ne suffit pas, disait-il, de proclamer la liberté; elle suppose une capacité et une organisation. Il n'y aura de progrès social que parallèlement au progrès intellectuel...
L'émancipation intellectuelle du peuple et son émancipation matérielle sont œuvres jumelles qu'il faut poursuivre simultanément.»

LE REFUS DES HONNEURS

En 1934, Paul Hymans comme son ami Adophe Max, pressenti au nom du Roi, avait décliné la couronne comtale qui lui était offerte.

En mai 1936, le premier ministre Paul Van Zeeland demanda à Paul Hymans s'il acceptait de recevoir le Grand Cordon de l'Ordre de la Couronne. Contrairement à Emile Vandervelde, il refusa, considérant que « la distribution d'honneurs par le Gouvernement à certains de ses membres, au moment d'une élection était contraire aux principes.»

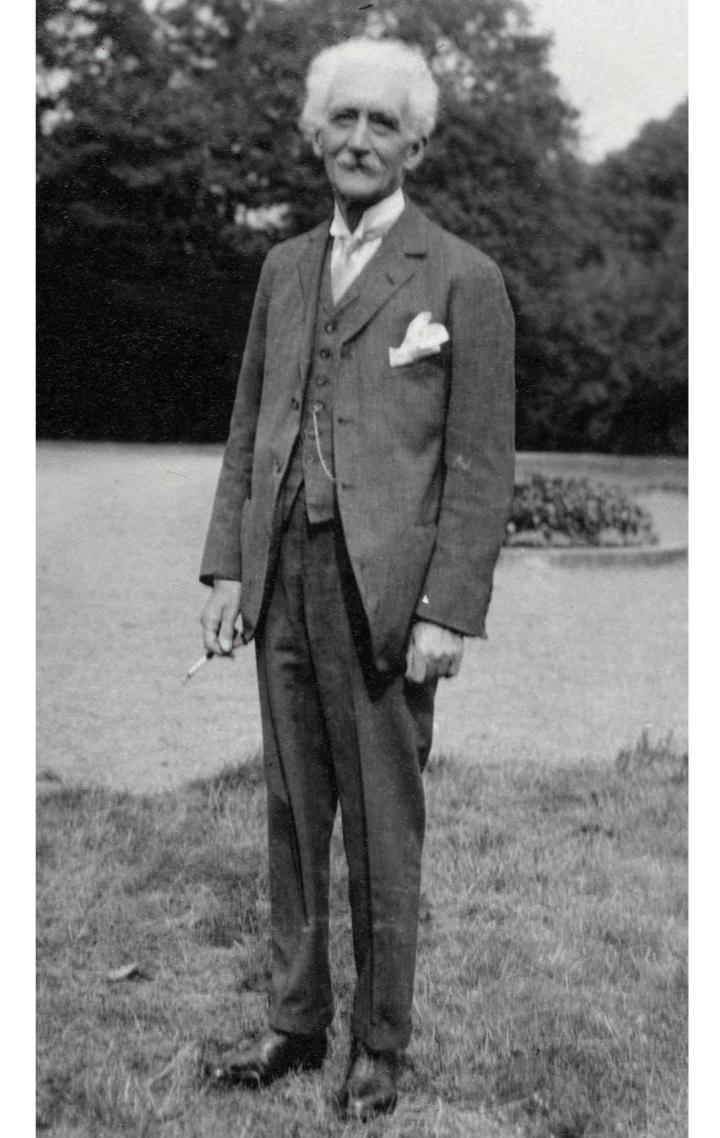
« Monsieur Hymans a marqué son époque de son empreinte. Il n'est guère possible d'évoquer les grands débats parlementaires des quarante premières années de ce siècle ou les faits importants de l'action gouvernementale sur le plan intérieur ou sur le plan diplomatique, sans s'apercevoir qu'il a joué un rôle éminent dans tous les domaines. À cet égard, son rôle historique reste un exemple. Un exemple de probité politique et de rayonnement intellectuel, un exemple d'homme d'État courageux ayant au plus haut point le sens des intérêts de son pays et de ses responsabilités propres. Un exemple de talent aussi.» Discours de Jacques van der Schueren

le 15 février 1957 lors de l'inauguration du Centre Paul Hymans.

Paul Hymans décède à Nice le 8 mars 1941.

Le 3 décembre 1945, son cercueil rentre à Bruxelles.

Le samedi 8 décembre, les funérailles de Paul Hymans sont célébrées, corps présent, dans le Grand Hall de l'Université Libre de Bruxelles. Le cercueil est enveloppé du drapeau national.



La liberté est un stude.

supilieur de la vie sociale.

supilieur de la vie sociale.

on garrive par un long effort.

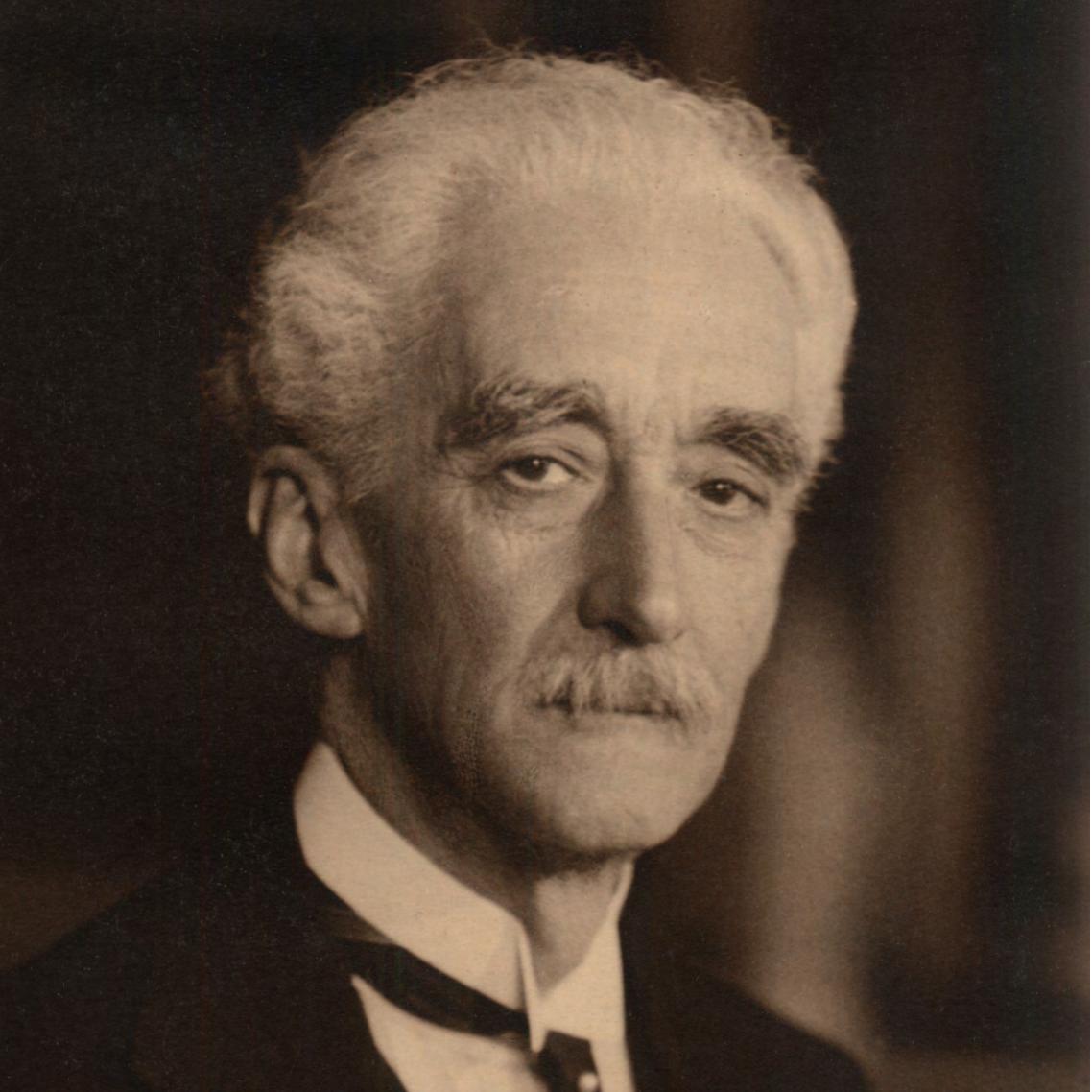
este ne ne doune pas. Il faur.

la conquierii. Paur la garder.

la conquierii. Paur la garder.

la faux la miriter.

la faux la miriter.



PAUL HYMANS

23 mars 1865

Naissance à Ixelles

Mai 1884

Bibliothécaire adjoint à la Chambre des Représentants

1885

Docteur en Droit de l'Université libre de Bruxelles – Avocat au Barreau de Bruxelles

1889

Auditeur au Conseil Supérieur de l'État Indépendant du Congo. Il en devient membre le 11 février 1903

1889-1896

Secrétaire de l'Union des Anciens Etudiants de l'ULB

1890-1896

Secrétaire du Cercle Artistique et Littéraire

1892

Collaborateur à l'organe libéral doctrinaire «La Liberté» Chargé du Discours de Rentrée du Jeune Barreau par 132 voix contre 121 à Emile Vandervelde

Décembre 1896-1898

Président de l'Union des Anciens Etudiants

10 juillet 1897

Chargé du cours d'Histoire parlementaire et législative à l'ULB

14 avril 1898

Mariage avec Melle Thérèse Goldschmidt

27 mai 1900

Elu membre de la Chambre des Représentants (arrondissement de Bruxelles, toujours réélu depuis)

1903

Président de la Ligue libérale

Conseiller au Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo

1904-1905

Président du Cercle Artistique et Littéraire

1906

Professeur ordinaire à l'ULB

Membre de la Commission pour l'examen du projet de loi de la Charte coloniale

Membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique

14 décembre 1907

Vice-président du Conseil d'Administration de l'Université

Mars 1909

Membre de la Commission d'Enquête militaire

Octobre 1911-novembre 1918

Conseiller communal à Bruxelles

2 août 1914

Ministre d'État

30 août 1914

Chargé avec Emile Vandervelde et Henri Carton de Wiart d'une mission aux États-Unis

Portrait de gauche

Portrait de Paul Hymans le 10 décembre 1930

Février 1915-octobre 1917

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Londres

18 janvier 1916

Membre du Conseil des Ministres

12 octobre 1917

Ministre des Affaires Économiques

I er janvier 1918-28 août 1920

Ministre des Affaires Etrangères

1919

Premier plénipotentiaire à la Conférence de la Paix à Versailles

1920 - 1926

Délégué au Conseil et à l'Assemblée de la Société des

Nations

1920

Président de la première Assemblée de la SDN

6 décembre 1920

Membre de l'Académie royale de Belgique,

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques

11 mars 1924-13 mai 1925

Ministre des Affaires Étrangères

Mai 1926- novembre 1927

Ministre de la Justice

22 Novembre 1927-12 juin 1934

Ministre des Affaires Étrangères

1928-1935

Délégué à l'Assemblée de la SDN

1932

Président de l'Assemblée Extraordinaire de la SDN

12 juin - 27 juillet 1933

Vice-président de la Conférence Économique

et Monétaire de Londres

Juillet 1934-1940

Président du Conseil d'administration de l'ULB

20 novembre 1934-25 mars 1935

Ministre des Affaires Étrangères et du Commerce extérieur

25 mars 1935-13 juin 1936

Membre du Conseil des Ministres

1937

Président de l'Académie royale de Belgique et Directeur de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques

11 mai 1940

Ministre d'État dans le Cabinet Pierlot et exil en France

8 mars 1941

Décès à Nice

Le présent ouvrage est édité dans le cadre des manifestations « Paul Hymans. Une vie de combats pour la liberté, l'éducation et le progrès social » et en particulier de l'exposition dont il constitue le catalogue.

Il constitue un numéro hors-série des Cahiers du Centre Jean Gol.

Commissaire de l'exposition: Pierre Goldschmidt

Coordination: Didier Devriese, Université libre de Bruxelles

Conception & réalisation graphique: Trinôme, Serge Vandenput, Cécile Crivellaro, Dominique Billaroch et Aurélie Deblon

Edition des textes: Carole Masson, Université libre de Bruxelles

Conception du matériel d'exposition: Trinôme, Serge Vandenput

Conception de la video «Paul Hymans et la politique internationale»: © Magicstreet.be, Antoine Goldschmidt

Réalisation du matériel d'exposition: Degrendele

Impression des panneaux d'exposition: Adventures Sign Royez

Impression du catalogue: Artoos-Hayez

Crédits et copyrights: Archives de la Chambre; Collection privée Pierre Goldschmidt; Cegesoma; KULeuven-Kadoc; Université libre de Bruxelles - DSAA; © le Soir; © National Portrait Gallery London; © Hergé/Moulinsart 2015; © Musées royaux des Beaux Arts de Belgique, Bruxelles / photo: J.Geleyns / Ro scan; © reproductions digitalisées par les Archives de la Ville de Bruxelles, © Collections Affiches Marci.

Les éditeurs et organisateurs expriment leur reconnaissance au Centre Jean Gol pour son apport documentaire, leur vive gratitude à Pierre Goldschmidt pour le prêt de ses œuvres et archives et leurs sincères remerciements à Marianne Dujardin (DSAA - ULB), Claudine Kellinckx (DSAA - ULB), Françoise Delloye (DSAA - ULB), Véronique Delannay (DSAA - ULB), Michel Friedmann (Infrastructures ULB), Isabelle Pollet (DRE - ULB) ainsi qu'à toutes les personnes et services de l'Université libre de Bruxelles et d'ailleurs qui y ont apporté leur concours.

Que soient aussi vivement remerciés Claude de Moreau (Archives générales du Royaume), Isabelle Sampieri (Cegesoma), Luc Vints (KULeuven-Kadoc) et Joris Vanderborght (Archives de la Chambre).

Enfin, toute notre gratitude à Tania Maamary (Edificio) et Cindy Lambrechts (Microson) pour leur soutien et le prêt de matériel audiovisuel.

Les éditeurs ont tenté de contacter tous les ayants droit au copyright des illustrations figurant dans cette exposition. Ils y sont parvenus dans la plupart des cas. Les ayants droit qui constateraient que des illustrations ont été reproduites à leur insu sont priés de prendre contact avec les organisateurs.

© Centre Jean Gol et Université libre de Bruxelles (Département de Support aux Activités Académiques).

Dépôt légal: D / 2015 / 8164 / I



Kivn c'up espirer

